

CANADIANA ROMANICA

publiés par
Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf

Volume 8

LANGUES ET SOCIÉTÉS EN CONTACT

Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil

publiés par
Pierre Martel et Jacques Maurais

Max Niemeyer Verlag
Tübingen 1994



Die Deutsche Bibliothek – CIP-Einheitsaufnahme

Languages et sociétés en contact : mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil / publ. par Pierre Martel et Jacques Maurais. – Tübingen : Niemeyer, 1994

(Canadiana Romanica ; Vol. 8)

NE: Martel, Pierre [Hrsg.]; Corbeil, Jean-Claude: Festschrift; GT

ISBN 3-484-56008-8 ISSN 0933-2421

© Max Niemeyer Verlag GmbH & Co. KG, Tübingen 1994

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen.

Printed in Germany

Druck: Weichert-Druck GmbH, Darmstadt

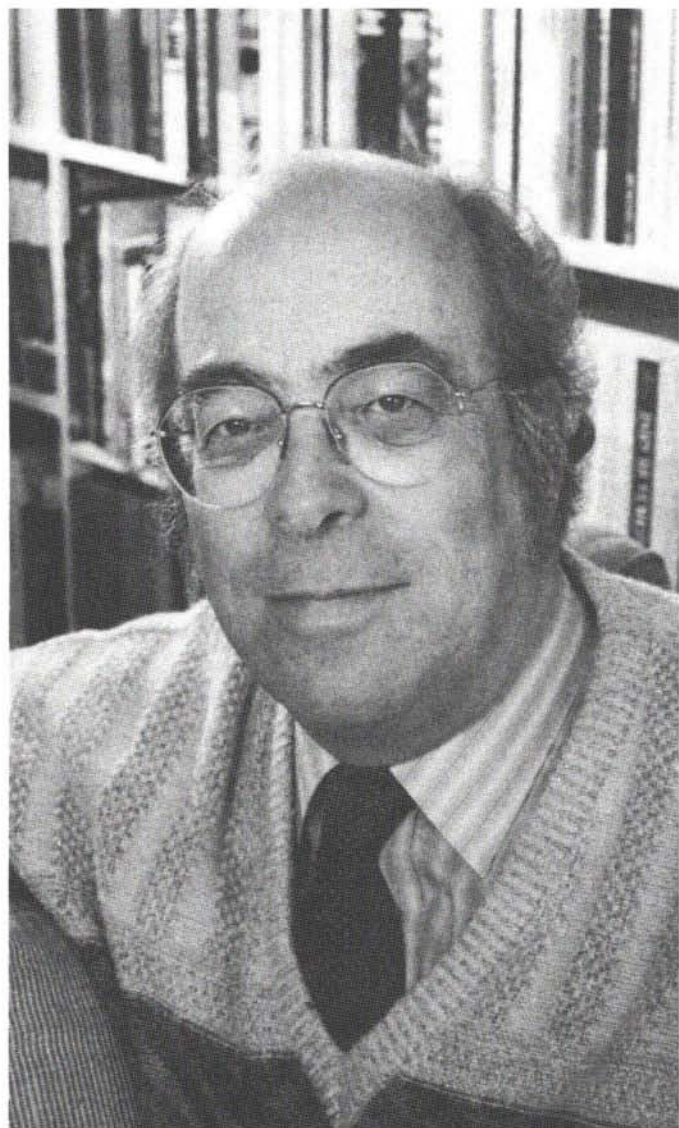
Einband: Hugo Nädele, Nehren

Table des matières

Pierre Martel & Jacques Maurais, <i>Présentation</i>	1
Jean-Claude Boulanger & Rosita Harvey, <i>Bibliographie de Jean-Claude Corbeil</i>	3
Alain Landry, <i>Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Corbeil</i>	21
Camille Laurin, <i>Hommage</i>	23
Miquel Reniu i Tresserras, <i>Catalunya, Quebec : Politiques linguïstiques amb objectius comparables</i>	25
Gilles Bibeau, <i>L'éducation et le syndrome de la femme de César</i>	35
Joshua A. Fishman, <i>Neo-Marxist and Post-Structural Critiques of «Classical» Language Planning</i>	41
François Grin, <i>La Suisse ou la non-politique linguistique</i>	49
William F. Mackey, <i>La politique linguistique dans l'évolution d'un État-Nation</i>	61
Isidor Marí i Mayans, <i>La planificació lingüística a Catalunya : cap a un Pla General de Normalització Lingüística</i>	71
Jacques Maurais, <i>L'aménagement linguistique au Québec et dans les pays de l'ancien empire soviétique : contrastes et similitudes</i>	81
Aina Moll, <i>L'aménagement linguistique aux Îles Baléares</i>	95
Louise Péronnet, <i>L'immersion comme mesure d'aménagement linguistique</i>	107
Ariane Archambault, <i>La stratégie de l'image en terminologie : l'expérience du VISUEL</i>	113
Pierre Auger, <i>Genèse et développement de la terminologie dans le monde francophone : une vision industrialisante de la langue</i>	121
Bruno de Bessé, <i>Contribution à la définition de la terminologie</i>	135
Robert Dubuc, <i>La crise de la terminologie : le recours informatique</i>	139
Roger Goffin, <i>L'expérience de la terminologie à la Commission des Communautés européennes</i>	149
John Humbley, <i>Écoles de terminologie : mythe ou réalité? Les cas autrichien et québécois</i>	159
Louis-Jean Rousseau, <i>Vers une méthodologie de la définition terminologique</i>	169
Marie-Éva de Villers, <i>Recherches terminologiques québécoises dans le domaine de la gestion</i>	175
Guy Bertrand, <i>Jean-Claude Corbeil, polyvalent des industries de la langue</i>	181
Robert Chaudenson, <i>Les industries de la langue. Chronique d'une mort annoncée</i>	187
Charles Muller, <i>Télématique et orthographe. Le programme Orthotel</i>	195

Richard Parent, <i>Maîtrise du vocabulaire et communications organisationnelles</i>	205
Laurent Santerre & Guy Basque, <i>Exigences de la synthèse par règles</i>	213
Normand Beauchemin, «Pogner» un verbe qui ne pogne pas chez les lexicographes.....	231
Abdelkrim Boufarra, <i>L'aménagement de l'arabe et de l'hébreu modernes</i>	245
Jean-Claude Boulanger, <i>L'aménagement du lexique spécialisé dans le dictionnaire de langue. Du prélexicographique au microstructurel</i>	253
Hélène Cajolet-Laganière & Pierre Martel, <i>Caractéristiques lexicales des textes scientifiques : premières analyses</i>	269
Jean-Yves Dugas, <i>Ethnonymia Americana</i>	283
Luis Fernando Lara, <i>La complejidad léxica del español contemporáneo, desde el punto de vista internacional</i>	291
Pierre Martel, <i>Quelles sont les suites à l'avis du Conseil de la langue française sur l'aménagement de la langue?</i>	303
Alain Rey, <i>À la recherche de la norme : un dictionnaire québécois</i>	311
Josette Rey-Debove, <i>Le lexique et l'image</i>	317
Albert Bastardas-Boada, <i>Catalans et immigrés hispanophones en Catalogne : le changement de la langue des intercommunications</i>	327
Annette Boudreau, <i>La perception des écarts linguistiques par rapport à la norme en milieu diglossique</i>	341
Teresa Cabré i Castellví, <i>Autour de la norme lexicale</i>	351
Lynn Drapeau, <i>Bilinguisme et érosion lexicale dans une communauté montagnaise</i>	363
Pierre Dumont, <i>La mémoire dans la langue</i>	377
Danièle Latin, «En effeuillant la marguerite» : quelques considérations sur l'évolution des attitudes concernant les français régionaux en francophonie et plus spécialement le français d'Afrique noire.....	387
Karmele Rotaetxe, <i>Alternance codique et langue minoritaire</i>	395
Dominique Lepicq & Richard Y. Bourhis, <i>Psychologie sociale et aménagement linguistique : le cas du Québec</i>	409
Rainer Enrique Hamel, <i>Droits linguistiques universels et diversité socioculturelle : critères sociolinguistiques</i>	435
Antoni Milian i Massana, <i>Les droits linguistiques dans le cadre de l'enseignement : survol de droit comparé et de droit international</i>	457
Michel Paillé, <i>Le contexte démographique de l'aménagement linguistique au Québec : l'exemple de Montréal</i>	473
François Vaillancourt & René Champagne & Lise Lefebvre, <i>L'usage du français au travail par les francophones du Québec : une analyse économique</i>	483

Khadija Bnoussina, <i>La situation linguistique du Maroc : le Maroc entre la francophonie et l'arabisation</i>	495
Michel M. Koyt, <i>Situation et politique linguistiques en République Centrafricaine</i>	503
Philippe Ntahombaye, <i>Politique et aménagement linguistiques au Burundi</i>	517
Didier de Robillard, <i>Le théâtre radiophonique comme laboratoire d'aménagement du corpus : étude de cas de l'influence de la Famille Zot sur la diversification lectale en créole de l'Île Maurice</i>	529
Emmanuel Soundjock-Soundjock, <i>Étude littéraire de Mandeng ma Bilog ou Amour d'outre-tombe</i>	547
Résumés	559



Mélanges Jean-Claude Corbeil

Présentation

La carrière de Jean-Claude Corbeil est exemplaire à bien des égards. Jean-Claude Corbeil commence sa vie professionnelle en 1959 à titre d'enseignant à l'école normale Jacques-Cartier puis, très tôt, il part pour Strasbourg où il obtient un doctorat en linguistique française. Peu après son retour au Québec, il occupe un poste de professeur régulier à l'Université de Montréal.

En 1971, Jean-Claude Corbeil est appelé à assumer les fonctions de directeur linguistique de l'Office de la langue française et, à partir de cette date, toute sa carrière se poursuivra dans la fonction publique.

Jean-Claude Corbeil est un des principaux pionniers de la politique linguistique du Québec. Il participe à l'élaboration des lois linguistiques importantes (lois 22 et 101) et dote l'Office de la langue française d'une véritable politique linguistique qui fera de cet organisme le principal agent responsable de faire du «français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires» (préambule de la Charte de la langue française). Durant plus de deux décennies, l'Office développera et appliquera des programmes linguistiques conçus et planifiés sous et par Jean-Claude Corbeil.

Au milieu de l'action «linguistique», Jean-Claude Corbeil développe en même temps un cadre théorique et méthodologique de l'«aménagement linguistique». Ses réflexions et ses nombreux écrits concourent au développement de cette discipline et placent le Québec à la fine pointe de ce domaine dans la francophonie. Son expérience de l'Afrique, et notamment de l'Afrique du Nord où il a vécu et de secrétaire du CIRELFA, le fit connaître sur la plan international.

Jean-Claude Corbeil s'est assuré une place importante dans la communauté scientifique grâce à ses travaux concernant l'aménagement du français québécois. Ses écrits sur la norme du français québécois, sur les dictionnaires de langue générale, sur l'évolution de la langue française et québécoise, etc., font de lui un des grands linguistes québécois dont la contribution scientifique marquera les générations que le suivront.

Devant une carrière si riche et si importante pour le dossier de la langue, tant sur le plan national qu'international, nous avons donc décidé d'offrir à Jean-Claude ce recueil de *Mélanges*. Nous le lui dédions en reconnaissance de ce qu'il nous a apporté et en témoignage d'estime pour une personne que nous avons eu la joie de côtoyer durant plusieurs années. Merci Jean-Claude.

Pierre Martel – Jacques Maurais

Afin de respecter la diversité des langues dont il est ici question et du désir formulé par certains auteurs de ces «Mélanges», certains textes sont rédigés en d'autres langues que le français. Nous les avons fait précéder, chaque fois, d'un résumé en français.

Remerciements

La publication de ces *Mélanges Jean-Claude Corbeil* a été rendue possible grâce au soutien financier du Ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française du Québec, de l'Office de la langue française, du Conseil de la langue française et de l'Université de Sherbrooke.

Nous tenons à remercier Linda Pépin qui nous a assistés dans la préparation de ce volume.

Jean-Claude Boulanger
Université Laval

Rosita Harvey
Conseil de la langue française

Biobibliographie de Jean-Claude Corbeil

1. Notes biographiques

Jean-Claude Corbeil naît à Montréal, le 3 avril 1932. Il fait ses études classiques au Collège Sainte-Croix. En 1954, il obtient un baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal, puis, en 1955, il décroche un baccalauréat en pédagogie de cette même université. En 1959-1960, il entreprend une carrière d'enseignant à l'École normale Jacques-Cartier qu'il quittera pour participer à la fondation de l'École normale Ville-Marie, en septembre 1960. Tout en enseignant, il poursuit des études de maîtrise et de doctorat, respectivement aux universités de Montréal et de Strasbourg. Il est maître ès arts en 1962 — titre de son mémoire : *L'influence du morphème final sur la détermination du genre en français parlé* — et docteur en linguistique en 1966 — titre de son doctorat : *Essai sur les structures fondamentales du français moderne. Les arrangements des éléments fonctionnels dans la phrase française*. Son doctorat est publié à Paris en 1968, année où il devient professeur au Département de linguistique de l'Université de Montréal. Il occupera ce poste pendant trois ans, période au cours de laquelle il animera, à Radio-Canada, une émission radiophonique intitulée «Langage de mon pays».

En 1971, il amorce une nouvelle carrière en entrant au service de l'État. Il est alors nommé au poste de directeur linguistique de l'Office de la langue française du Québec. Il demeurera à ce poste jusqu'à la fin de 1977. À partir de 1978, il donne une envergure plus internationale à sa carrière en devenant chargé de mission auprès de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). L'Afrique francophone devient son principal foyer d'activité. En 1980-1981, il s'installe à Tunis où il sera conseiller scientifique auprès de l'Institut Bourguiba des langues vivantes (IBLV). Il s'occupe principalement de questions de terminologie et de sociolinguistique tout en assurant quelques charges d'enseignement centrées sur l'aménagement linguistique. En octobre 1981, il est nommé secrétaire général du Conseil international de recherche et d'étude en linguistique fondamentale et appliquée (CIRELFA), organisme qui relève de l'ACCT. Il assurera le secrétariat du CIRELFA jusqu'en février 1989. Par la suite, tout en poursuivant diverses activités professionnelles, il occupera un poste de conseiller-cadre au Conseil de la langue française du Québec. En 1991, il prend sa retraite de l'État afin de pouvoir se consacrer à plein temps à des recherches linguistiques et lexicographiques, notamment auprès des Éditions Québec/Amérique inc. Parallèlement à ces préoccupations, il demeure toujours un grand expert international en matière d'aménagement linguistique.

Dans ses premières fonctions de professeur de français dans une école normale, Jean-Claude Corbeil découvre à la fois l'insuffisance de la grammaire traditionnelle et le rôle normatif déterminant d'un système d'enseignement. Il décide d'approfondir ces questions en devenant professeur de didactique et en participant à la fondation et au démarrage de l'Association canadienne de linguistique appliquée (ACLA) et de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF). L'ACLA est fondée en 1965 et l'AQPF en 1967. Il occupera également le poste de vice-président de l'Association des professeurs de français de Montréal de 1968 à 1971. Son intérêt pour la problématique de la langue française au Québec, tant en ce qui concerne sa qualité qu'au regard de son statut, l'amène à accepter la direction linguistique de l'Office de la langue française. Il jouera alors un rôle important dans la préparation et la rédaction des lois linguistiques québécoises de 1974 — *Loi sur la langue officielle* — et de 1977 — *Charte de la langue française*. C'est à cette époque qu'il entreprend de formuler les principes fondamentaux de l'aménagement linguistique en situation de bilinguisme et de multilinguisme. Dans la suite de ces travaux, il élabore avec ses proches collaborateurs de l'Office de la langue française une théorie et une méthodologie de la terminologie appliquée. Son expérience et ses travaux d'aménagiste le font connaître en Europe et dans le monde francophone. La renommée qui en découle le conduit bientôt à jouer les rôles de conseiller et d'expert international, rôles qu'il continue d'assurer avec grande compétence. Il est bientôt appelé à rédiger, pour l'ACCT, un rapport sur les problèmes linguistiques avec lesquels se débat la francophonie. C'est durant cette période qu'il est expert-conseil auprès de l'IBLV à Tunis pour la mise en place d'un programme d'enseignement de la terminologie axé sur les besoins de modernisation de la langue arabe.

La carrière de Jean-Claude Corbeil revêt de multiples facettes qui, cependant, montrent toutes qu'il se préoccupe plus particulièrement de trois aspects de la langue : la variation linguistique, la coexistence des langues et les comportements linguistiques perçus sous l'angle d'un modèle culturel spécifique à chaque communauté sociale. Sa participation aux travaux de la Commission Gendron — à partir de 1968 —, pour des questions relatives à la norme et aux modèles linguistiques, constitue en quelque sorte le début de sa réflexion sur l'aménagement linguistique. Le développement de ces idées l'amènera à exercer une influence profonde dans la francophonie et en fera l'expert international qu'il est devenu par la suite.

Au Québec, Jean-Claude Corbeil est à l'origine des recherches et des travaux de terminologie, tant théoriques qu'appliqués, qui ont fait du Québec un maître d'œuvre dans le domaine de l'aménagement de la terminologie. C'est sous sa direction et sous son ascendant intellectuel que sont mis au point les principaux concepts relatifs aux grandes questions de la terminologie, de la néologie et de la normalisation. L'analyse des problèmes liés au transfert terminologique propre à faire du français la langue de travail et l'expérimentation systématique dans les entreprises sont à l'origine de tous les travaux actuels ayant trait à la terminologie et à la francisation au Québec. La méthodologie du travail terminologique, rédigée sous sa direction entre 1975 et 1977, est devenue un classique du genre. Elle est maintenant traduite dans plusieurs autres langues (espagnol, catalan...) et les travaux québécois servent de point d'ancrage et de source d'inspiration pour de nombreux pays ou États qui ont à réaliser des projets de société par

l'intermédiaire de l'aménagement linguistique. On pense ici en particulier à la Catalogne, à l'Afrique maghrébine et à de nombreux pays d'Afrique noire. Les recherches conduites par ce chef de file dans les années 1970 ainsi que les colloques nationaux ou internationaux qu'il a organisés ou auxquels il a participé et collaboré, sont également à la source du grand brassage d'idées qui a débouché sur la création de banques de données terminologiques — dont la première fut celle de l'organisme qu'il dirigeait — et de plusieurs programmes d'enseignement universitaire de la terminologie. Vers la fin des années 1970, la terminologie était enseignée dans huit universités québécoises ainsi qu'à Ottawa, ce qui illustre bien à quel point les besoins de formation des terminologues étaient impérieux.

Depuis vingt-cinq ans, Jean-Claude Corbeil a joué un rôle de premier plan dans la naissance, la croissance et le mûrissement des activités d'aménagement de la langue au Québec. Sa pensée est bien synthétisée dans son livre *L'aménagement linguistique du Québec*, ouvrage qu'il publie en 1980. Son influence est primordiale dans la réussite de l'important projet de société que les Québécois et les Québécoises se sont donné en voulant faire du français la langue officielle de l'éducation, de l'affichage, du travail, du commerce et des affaires. En effet, c'est dans le droit fil des travaux qu'il a encouragés que ces secteurs importants de l'économie de service ont pris la forme et la qualité qu'on leur reconnaît maintenant. Partout, dans les ministères, dans la petite, la moyenne et la grande entreprises, dans les universités, les méthodes de travail et les programmes de formation trouvent leur origine dans les activités terminologiques menées à l'Office de la langue française pendant son mandat de directeur linguistique. Parallèlement à ses préoccupations d'ordre terminologique, on ne peut non plus passer sous silence son influence sur les réflexions menées dans le dossier de la langue générale. L'élaboration d'une norme lexicale québécoise doit beaucoup à la contribution de ce grand linguiste et de ce grand francophone, pour qui le français d'ici possède une légitimité sociale propre. Dès le début de sa carrière scientifique, il affirmait, dans les deux premières phrases du premier article qu'il a publié : «Que nous parlions un français différent de celui de Paris, c'est un phénomène normal, inévitable et nécessaire. Comme une identité de la langue ne peut que coïncider avec une identité de la culture, c'est une impossibilité sociologique que nous parlions un français rigoureusement identique à celui de Paris et il en sera ainsi tant que notre culture différera de la culture française» (1964 : 47). On retrouve dans ce texte, datant du début de la Révolution tranquille, les grandes préoccupations permanentes de Jean-Claude Corbeil, dont il n'a jamais dérogé depuis, le fil d'Ariane qui a animé toute sa carrière scientifique, à savoir l'unité et la diversité de la langue française en tant que principal corps de doctrine de la francophonie. Enfin, ses idées formulées au plan théorique ont commencé à porter fruit dans la pratique d'une lexicographie générale de la langue française québécoise. Les nombreux dictionnaires généraux qui paraissent régulièrement au Québec depuis une dizaine d'années s'inspirent, pour la plupart, de la conception corbeillienne de la norme légitime de notre variété de français. En 1982, Jean-Claude Corbeil s'est lui-même mis à la tâche pour mettre en pratique active les principes et méthodes lexicographiques qu'il a toujours préconisés et défendus. D'aménagiste théoricien, il s'est transformé en véritable praticien pour élaborer son propre ouvrage lexicographique qu'il publie en 1986 : le *Dictionnaire thématique*

visuel, titre qui résume on ne peut mieux l'intérêt de son auteur pour la chose dictionnaire, pour les savoirs d'experts — les LSP — et pour le volet didactique de renforcement au plan de l'apprentissage que représente le recours à l'iconographie. En 1989, lors de la dernière refonte du *Petit Larousse illustré*, il a contribué au choix des québécismes que les éditeurs français ont intégré à la nomenclature de ce célèbre dictionnaire encyclopédique.

Au plan international, l'expertise longuement mûrie de Jean-Claude Corbeil a été souvent fois mise à contribution et nombre de programmes d'aménagement linguistique dans les pays francophones du Sud — Afrique noire et Maghreb — sont directement inspirés des travaux menés en territoire québécois en cette matière. Sous la direction de l'infatigable aménagiste, l'Office de la langue française s'est largement ouvert à la collaboration avec les principaux partenaires francophones européens que sont la France et la Belgique, sans négliger la Suisse, même si elle fut moins présente à ce moment-là. Ces relations ont favorisé, entre autres choses, la prise de conscience chez les lexicographes européens de la vitalité des parlers régionaux en dehors de l'Europe et de la nécessité de consigner dans leurs dictionnaires une part de ces trésors francophones. Dans ce volet international, il est également de mise de rappeler le succès considérable du *Dictionnaire thématique visuel* — devenu en 1992 *Le visuel. Dictionnaire thématique français / anglais* — qui a été adapté en de nombreuses langues et publié en de multiples versions bilingues ou multilingues, de sorte que l'on peut dire que le *DTV* a eu une diffusion quasi planétaire. Cette expérience de lexicographie a été l'occasion pour Jean-Claude Corbeil de dépasser les cercles de la francophonie pour atteindre à la dimension universelle par les mots et par l'image.

Tout récemment, l'éminent linguiste a contribué d'une manière fort importante à l'ouverture du Québec aux questions entourant l'émergence et le développement du tout nouveau domaine des industries de la langue. Dans cette foulée, il a préparé pour le compte du Conseil de la langue française un ouvrage portant sur ce sujet. Cet intérêt qu'il manifeste pour les nouveaux champs de connaissance caractérise toute la carrière de Jean-Claude Corbeil, carrière qui est faite d'une ouverture permanente sur le monde et qui est vouée à l'écoute des autres afin de mieux comprendre toute la complexité des rapports entre la culture, la langue et la société québécoises d'une part, et de mieux saisir les liens entre les cultures, les langues et les sociétés si diversement colorées qui modèlent la francophonie d'autre part. Au yeux de ceux et celles qui ont œuvré ou qui œuvrent avec lui, qui le connaissent ou qui ont eu l'occasion de le côtoyer, Jean-Claude Corbeil offre un exemple et un modèle à suivre au plan de la pensée, au plan de ses qualités de leader, mais par-dessus tout ce sont ses grandes qualités d'humaniste qui touchent tous et chacun de ses élèves, collègues et amis.

2. Bibliographie : trente ans d'aménagement linguistique

La présente bibliographie des écrits de Jean-Claude Corbeil ne recense que ses contributions à caractère scientifique ainsi que ses articles de vulgarisation. Nous avons écarté les textes dont le contenu ne traitait pas spécifiquement de sujets linguistiques. Essentiellement, il s'agit des multiples préfaces des dictionnaires terminologiques (lexiques, vocabulaires...) de l'Office de la

langue française, des mots d'ouverture, de bienvenue ou de clôture prononcés lors de colloques nationaux ou internationaux que Jean-Claude Corbeil avaient organisés ou auxquels il avait participé à un titre ou à un autre. Lorsque ces contributions faisaient état d'une problématique scientifique reliée au contenu des ouvrages préfacés ou des actes des rencontres en question, elles ont été citées (voir par exemple le numéro 23). Ne sont pas mentionnés non plus les ouvrages terminologiques, terminographiques ou portant sur des problèmes d'aménagement linguistique dont le chercheur n'a fait que superviser l'élaboration et la publication ou encore les collections dont il avait la charge alors qu'il occupait la fonction de directeur linguistique de l'Office de la langue française ou alors qu'il était secrétaire général du CIRELFA. Nous avons également décidé de ne pas inclure toutes les versions du *Dictionnaire thématique visuel* — édition de 1986 — ou celles du *Dictionnaire visuel junior* — édition de 1989. Seules les versions française, anglaise et la version bilingue français-anglais — considérées comme les ouvrages sur lesquels sont fondées toutes les autres adaptations — figurent à la bibliographie du premier dictionnaire tandis que seule l'édition française est signalée pour le dictionnaire destiné aux enfants. Il est bien clair toutefois que les publications dans d'autres langues (l'espagnol, l'hébreu, le chinois, etc.) ont été réalisées sous la responsabilité de l'auteur principal. Bien entendu, la deuxième édition du *Visuel*, qui vient tout juste de paraître, est citée.

Il convient de noter que tous les titres de cette bibliographie furent vérifiés dans les documents originaux et que, le cas échéant, le premier tirage faisait foi de l'ensemble des informations fournies sous un numéro.

Comme il est d'usage dans des mélanges, la liste des publications suit l'ordre chronologique. L'année est clairement indiquée au début de chaque grand paragraphe. L'indication de la date de parution n'est pas reprise dans la première référence bibliographique puisqu'il s'agit de la même année. Cependant, lorsqu'un texte a été publié plus d'une fois, les références complètes sont regroupées chronologiquement sous la date la plus ancienne (voir par exemple le numéro 28). Une entrée-renvoi, précédée d'un double astérisque [**], reprend le titre à chacune de ses années de publication. Certains écrits diffusés par des canaux différents contiennent parfois des modifications plus ou moins importantes : versions revues et augmentées, versions abrégées, titres qui diffèrent, d'autres ont été traduits en anglais, ainsi de suite. Dans chaque cas, les nuances sont signalées en fin de référence et entre crochets (voir par exemple les numéros 22, 28, 64). — La bibliographie est à jour au 30 novembre 1992.

1962

1. *L'influence du morphème final sur la détermination du genre en français parlé*, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal pour l'obtention du grade de maître ès arts (en linguistique), Montréal, Université de Montréal, 106 p.

1964

2. «Un français différent de celui de Paris» dans: *Québec 64. Le Canada français d'aujourd'hui*, vol. 1, n^o 2, octobre, p. 47-48. [Publié aussi dans *Le Devoir* du 16 mars 1964.]

1965

3. «Le français au Canada. Les sources françaises du vocabulaire canadien» dans : *Vie et langage*, n° 160, juillet, p. 399-402.
4. «Le français au Canada. Sources d'un vocabulaire» dans : *Vie et langage*, n° 161, août, p. 461-465.
5. «Le français au Canada. Sources d'un vocabulaire» dans : *Vie et langage*, n° 162, septembre, p. 505-508.
6. «L'Office de la langue française du Québec» dans : *Vie et langage*, n° 164, novembre, p. 633-635.
7. «Notes sur l'emploi de la statistique» dans : *Bulletin des jeunes romanistes*, décembre, n° 11-12, p. 15-20.

1966

8. «Le français au Canada. Où parle-t-on français?» dans : *Vie et langage*, n° 166, janvier, p. 46-51.
9. «Le français au Canada. Poêle et cuisinière» dans : *Vie et langage*, n° 170, mai, p. 254-257.
10. *Essai sur les structures fondamentales du français moderne. Les arrangements des éléments fonctionnels dans la phrase française*, Thèse pour le doctorat d'université présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Strasbourg, Université de Strasbourg, mai, 284 p. [Voir aussi 1968, n° 14]

1967

11. «Le français menacé!» dans : *Maintenant*, n° 64, avril, p. 115-116.
12. «Situation de la langue» dans : *Maintenant*, n° 68-69, septembre, p. 273-275.

1968

13. «Parlons-nous un français "pouilleux"?» dans : *Éducation québécoise*, vol. 1, n° 7, avril, p. 24.
14. *Les structures syntaxiques du français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase*, coll. «Bibliothèque française et romane», série A : manuels et études linguistiques, n° 16, Paris, Librairie C. Klincksieck, 199 p. [Voir aussi 1966, n° 10]

1971

15. «Le français au Québec» dans : *Bien parler, c'est s'affirmer*, Bulletin publié par l'Association des Commissions scolaires de la région de Montréal, s.n., s.p.
16. «Aspects du problème néologique» dans : *La Banque des mots*, n° 2, p. 123-136.
17. *Larousse's French-English, English-French Dictionary. Two Volumes in one*, sous la direction de Marguerite Dubois, édition revue et augmentée, New York, Washington Square Press, inc., 568 p. [Collaboration au dictionnaire.]

1972

18. «Les organismes de recherche au Québec et l'enseignement du français langue maternelle» dans : *Les études françaises dans le monde. Besoins, problèmes et expériences*. Actes de la Première rencontre internationale des départements d'études françaises, Québec, 22-27 mai 1972, Montréal, Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), p. 68-71.

1973

19. [Sous la direction de ----] *Guide de travail en terminologie*, Première version, coll. «Cahiers de l'Office de la langue française», n° 20, Québec, Ministère de l'Éducation, 103 p.
20. «Éléments d'une théorie de l'aménagement linguistique» dans : *La Banque des mots*, n° 5, p. 21-36. *Études, recherches et documentation*, Québec, Régie de la langue française, Éditeur officiel du Québec, mai 1975, 40 p.

1974

21. «Problématique de la synonymie en vocabulaire spécialisé» dans : *La normalisation linguistique. Actes du Colloque international de terminologie*, Rédactrice Monique Héroux, Lac-Delage (Québec), 16 au 19 octobre 1973, Québec, Office de la langue française, Éditeur officiel du Québec, septembre, p. 9-24. *La Banque des mots*, n° 7, p. 53-68.
22. «Application du concept de bilinguisme fonctionnel à la situation industrielle du Québec» dans : *Bilingualism, Biculturalism and Education*, Éditeur Stephen T. Carey, Proceedings from the Conference at Collège Universitaire Saint-Jean, The University of Alberta, September 14-16, 1973, Edmonton, The University of Alberta, p. 203-208. *Études, recherches et documentation*, Québec, Régie de la langue française, Éditeur officiel du Québec, mai 1975, 27 p. [Sous le titre : *Essai de définition du bilinguisme fonctionnel : l'expérience québécoise.*] - *Vingt-cinq ans de linguistique au Canada. Hommage à Jean-Paul Vinay par ses anciens élèves*, Montréal, Centre éducatif et culturel inc., 1979, p. 415-423. [Sous le titre : *Essai de définition du bilinguisme fonctionnel.*]
23. «Préface» dans : *Néologie en marche*, n° 1, octobre, p. 3-5.

1975

24. «Analyse des fonctions constitutives d'un réseau de néologie» dans : *L'aménagement de la néologie. Actes du Colloque international de terminologie*, Rédactrice Henriette Dupuis, Lévis (Québec), 29 septembre au 2 octobre 1974, Québec, Office de la langue française, Éditeur officiel du Québec, mai, p. 29-39.
- ** «Éléments d'une théorie de l'aménagement linguistique» 1973, n° 20
- ** «Essai de définition du bilinguisme fonctionnel : l'expérience québécoise» 1974, n° 22
25. «Notes sur les rapports entre le français québécois et le français de France» dans : *Études, recherches et documentation*, Québec, Régie de la langue française, Éditeur officiel du Québec, mai, 19 p. *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (I). Actes du Colloque tenu à l'Université d'Indiana*, Bloomington, du 28 au 30 mars 1974, coll.

- «Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme», n° A-11, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, p. 16-20. [Sous le titre : *Note sur les rapports entre le français et le franco-québécois.*]
26. «Description des options linguistiques de l'Office de la langue française» dans : *Études, recherches et documentation*, Québec, Régie de la langue française, Éditeur officiel du Québec, mai, 41 p.
27. «L'aménagement linguistique du Québec. Perspectives historiques de la question. Description des options linguistiques qui sous-tendent l'action de l'Office de la langue française du Québec» dans : *Études, recherches et documentation*, Québec, Régie de la langue française, Éditeur officiel du Québec, juin, 57 p.
28. «Essai sur l'origine historique de la situation linguistique du Québec» dans : *Études, recherches et documentation*, Québec, Régie de la langue française, Éditeur officiel du Québec, juin, 45 p. *Langue française*, n° 31, septembre 1976, p. 6-19. [Sous le titre : *Origine historique de la situation linguistique québécoise.*]
Le français hors de France, sous la direction d'Albert Valdman avec la collaboration de Robert Chaudenson et Gabriel Manessy, coll. «Créoles et français régionaux», Paris, Éditions Honoré Champion, 1979, p. 21-32.
29. «Théorie de l'usage et du bilinguisme» dans : *Le français hors de France*, Biennale de Dakar 1973, Dakar-Abidjan, Les Nouvelles éditions africaines, août, p. 157-161.
30. «Description du réseau de néologie» dans : *Néologie en marche*, série a : langue générale, n° 6, Québec, Office de la langue française, Éditeur officiel du Québec, novembre, p. 4-14.

1976

31. «La normalisation terminologique», Québec, Régie de la langue française, février, 14 p. dans : *Actes du Colloque canadien sur les fondements d'une méthodologie générale de la recherche et de la normalisation en terminologie et en documentation*, Ottawa, 16 au 18 février 1976, tome 1, Québec, Université Laval, Girsterm, décembre 1979, p. 229-239. [Publié aussi par le Secrétariat d'État, Bureau des traductions, s.d. [1981], p. 229-239.]
Proceedings. Canadian Symposium on General Guiding Principles for the Harmonization of Terminological Research, Documentation and Standardization, Ottawa, 16-18 February 1976, tome 2, Québec, Université Laval, Girsterm, avril 1980, p. 175-181. [Publié aussi par le Secretary of State, Translation Bureau, s.d. [1981], p. 175-181. La version anglaise est publiée sous le titre : Terminological Standardization.]
32. [«Aspects des travaux de linguistique et de terminologie à l'OLF»] dans : ATIO, *Compte rendu : Colloque sur la terminologie appliquée à la traduction*, 6 et 7 septembre 1974, ATIO, s.l., s.d. [1976], p. 27-32.
- ** «Note sur les rapports entre le français et le franco-québécois» 1975, n° 25
33. «Introduction au quatrième Colloque de terminologie» dans : *Essai de définition de la terminologie. Actes du Colloque international de terminologie*, Rédactrice Henriette Dupuis, Lac-Delage (Québec), 5 au 8 octobre 1975, Québec, Régie de la langue française, Éditeur officiel du Québec, août, p. 5-9.

34. ----, Marie-Claire Mattot et Wallace Schawb, *Recueil de textes législatifs sur l'emploi des langues*, Québec, Régie de la langue française, Éditeur officiel du Québec, août, 165 p.
35. [Sous la direction de ---- et de Louis Guilbert] «Le français au Québec» dans : *Langue française*, n° 31, septembre, 128 p. [Réimprimé en facsimilé en 1991 par la maison Swets & Zeitlinger BV, Lisse, Pays-Bas.]
36. «Présentation» dans : *Langue française*, n° 31, septembre, p. 3-5. [*Le français au Québec*]
- ** «Origine historique de la situation linguistique québécoise» 1975, n° 28
37. «Commentaires sur le manifeste» dans : *Québec français*, n° 23, octobre, p. 14.

1977

38. «Témoignage sur l'entreprise de la Régie de la langue française au Québec» dans : *Troisième Table ronde des centres et instituts de linguistique appliquée d'Afrique francophone*, Kinshasa (Zaïre), 10-12 décembre 1976, Lubumbashi, Centre international de sémiologie, Université nationale du Zaïre, juillet, p. 67-72.
39. «Exposé de Jean-Claude Corbeil [au Dixième Congrès de l'AQPF]» dans : *Québec français*, n° 28, décembre, p. 20.

1978

40. «Les conditions de succès des lois à caractère linguistique» dans : *Les implications linguistiques de l'intervention juridique de l'État dans le domaine de la langue*, Actes du Colloque international de sociolinguistique, Rédactrice Françoise Hudon, Lac-Delage (Québec), du 3 au 6 octobre 1976, Québec, Office de la langue française, Éditeur officiel du Québec, mars, p. 155-164.
41. [Sous la direction de ----] Pierre Auger et Louis-Jean Rousseau, avec la collaboration de Rosita Harvey, Jean-Claude Boulanger et Jean Mercier, *Méthodologie de la recherche terminologique*, coll. «Études, recherches et documentation», Québec, Office de la langue française, 82 p. [Plusieurs tirages jusqu'à maintenant.]
42. *Langue et société*. Étude préalable à la création d'un centre international de recherche en linguistique fondamentale et appliquée, Rapporteur ----, coll. «Document», n° 1, Montréal, Association des universités partiellement ou entièrement de langue française et Agence de coopération culturelle et technique, 89 p. [Repris dans la collection «Publications Cirelfa. Documents», Montréal, Conseil international de recherche en linguistique fondamentale et appliquée, 1986, 80 p.]

1979

- ** Essai de définition du bilinguisme fonctionnel → 1974, n° 22
- ** Essai sur l'origine historique de la situation linguistique du Québec → 1975, n° 28
43. «Principes sociolinguistiques et linguistiques de la Charte de la langue française» dans : *Langue française et identité culturelle*, Biennale de la langue française, Moncton, 1977, Dakar, Les Nouvelles éditions africaines, p. 255-262. *Langue et usage des langues. Recueil*

de textes, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 1-12.

** «La normalisation terminologique» 1976, n° 31

1980

** «Terminological Standardization» 1976, n° 31

44. «Aspects sociolinguistiques de la langue française au Québec» dans : *The French Review*, vol. 53, n° 6, mai, p. 834-838. *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 29-36.

45. «Le fonctionnement linguistique des sièges sociaux en Europe» dans : *Le français, langue des affaires*, Séminaire international, Sophia-Antipolis, les 22, 23, 24 octobre 1979, dans *Enseignement et gestion*, juillet, p. 29-32.

46. «Les choix linguistiques» dans : *Actes du Colloque La qualité de la langue... après la loi 101*, Québec, 30 septembre au 3 octobre 1979, coll. «Documentation du Conseil de la langue française», n° 3, Québec, Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec, p. 46-52.

47. *L'aménagement linguistique du Québec*, coll. «Langue et société», n° 3, Montréal, Guérin éditeur limitée, 154 p.

1981

48. «Théorie et pratique de la planification linguistique» dans : *Actes du 5^e Congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée (AILA)*, Montréal, août 1978, coll. «Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme», n° A-16, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 56-65. *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 13-27.

49. «Défis linguistiques de la francophonie» dans : *Langages et collectivités : le cas du Québec. Actes du Colloque international du Centre d'études québécoises*, Université de Liège, du 25 au 28 mars 1980, Montréal, Les Éditions Leméac inc., p. 269-281.

** *La normalisation terminologique* 1976, n° 31

** *Terminological Standardization* 1976, n° 31

1982

50. Compte rendu de : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, AUP ELF-ACCT, fasc. 1, A-B, 1980, 130 p., fasc. 2, C-F, 1981, 146 p. dans : *Le Français moderne*, vol. 50, n° 1, janvier 1982, p. 74-78. *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 37-43.

51. «Myrtille ou bleuet. Les Québécois devant la norme» dans : *Le Français dans le monde*, vol. 22, n° 169, mai-juin, p. 56-60. *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll.

«Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 45-55.

52. «Traduction, terminologie et variétés du français» dans : *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 57-64. [Rapport introductif présenté à la Troisième rencontre mondiale des Départements d'études françaises, tenue à Lomé (Togo), du 18 au 24 juillet 1982.]
53. Ariane Archambault et ----, *L'enseignement du français, langue, seconde, aux adultes*, coll. «Notes et documents», n° 23, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 144 p.
54. «Le CIRELFA, un nouvel instrument de coopération linguistique» dans : *Terminogramme*, n° 15, octobre, p. 1-3.

1983

55. «Définition et synonymie en terminologie» dans : *Problème de la définition et de la synonymie en terminologie. Actes du Colloque international de terminologie*, Université Laval, du 23 au 27 mai 1982, Québec, Université Laval, GIRSTERM, p. 3-12.
56. «Synthèse» dans : *Actes du quatrième Colloque OLF-STQ de terminologie. Aménagement de la terminologie : diffusion et implantation*, Québec, du 28 au 30 mars 1982, Montréal, Office de la langue française, Gouvernement du Québec, p. 179-183.
57. «Éléments d'une théorie de la régulation linguistique» dans : *La norme linguistique*, Textes colligés et présentés par Édith Bédard et Jacques Maurais, coll. «L'ordre des mots», Québec / Paris, Conseil de la langue française / Le Robert, p. 281-303.
58. «L'emploi des langues nationales dans les organismes internationaux» dans : *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 99-106. [Conférence présentée à New York le 15 décembre 1983, à l'occasion de l'«Annual Conference on Language and Communication» organisée à l'ONU.]

1984

59. «VIII^e Institut de linguistique internationale (ILI), tenu à Rabat, du 18 juillet au 12 août 1983» dans : *Terminogramme*, n° 22, janvier, p. 8.
60. «Les enjeux terminologiques de l'innovation» dans : *Perspectives universitaires*, vol. 2, n° 1, p. 115-121. [*Le français, langue scientifique*] *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 107-113.
61. «Réflexions sur la relation entre variation linguistique et langue standard» dans : *Études créoles*, vol. 7, n° 1-2, p. 60-67. [Rapport général du IV^e Colloque international des études créoles, Lafayette, Louisiane, 22-28 mai 1983.] *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 65-73.

62. «L'aménagement linguistique du Québec, cinq ans après l'adoption de la Charte de la langue française» dans : *Actes du Congrès Langue et société au Québec*, Québec, 11-13 novembre 1982, tome 2, *Le statut culturel du français au Québec*, Montréal, Éditeur officiel du Québec, Le Conseil de la langue française / Québec français / L'Association québécoise des professeurs de français, p. 299-308.
63. «Le Québec dans la francophonie» dans : *Actes du Congrès Langue et société au Québec*, Québec, 11-13 novembre 1982, tome 2, *Le statut culturel du français au Québec*, Montréal, Éditeur officiel du Québec, Le Conseil de la langue française / Québec français / L'Association québécoise des professeurs de français, p. 323-329.
64. «Aménagement linguistique et développement» dans : Guy Rondeau, *Introduction à la terminologie*, deuxième édition, Chicoutimi (Québec), Gaëtan Morin éditeur, p. XV-XXXIV. *Language Behavior in International Organizations*, Report of the Second Annual Conference of the Center for Research and Documentation on World Language Problems, New York, p. 104-122. [Version anglaise publiée sous le titre : *Language Management and Development*]. *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 75-98.
65. «Le traducteur dans le calme ou la tourmente des communications» dans : *Actes du Colloque Traduction et qualité de la langue*, Hull (Québec), 30, 31 janvier et 1^{er} février 1983, coll. «Documentation du Conseil de la langue française», n° 16, Montréal, Éditeur officiel du Québec, Conseil de la langue française / Société des traducteurs du Québec, p. 130-134.
66. «Le "français régional" en question» dans : *Langues et cultures. Mélanges offerts à Willy Bal*, vol. 2 : *Contacts de langues et de cultures*, dans *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 9, n° 3-4, p. 31-44. *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 115-125.
67. «Problématique de la politique linguistique de l'Agence de coopération culturelle et technique» dans : *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 1986, p. 127-132. [Conférence présentée à New York le 14 décembre 1984, à l'occasion de l'«Annual Conference on Language and Communication» organisée à l'ONU.] *Language Problems and Language Planning*, vol. 9, n° 3, automne 1985, p. 193-199. *Language Planning at the International Level*, Report of the Third Annual Conference of the Center for Research and Documentation on World Language Problems, New York, December 14, 1984, Humphrey Tonkin and Karen Johnson-Weiner, editors, New York, Center for Research and Documentation on World Language Problems, 1985, p. 49-59. [Version anglaise publiée sous le titre : *Language Policy at the Agence de coopération culturelle et technique*.]

1985

68. ----, David Dalby et Thierry Arnold, *Les langues et l'espace du français*, coll. «Publications CIRELFA», Paris, Agence de coopération culturelle et technique, mars, 54 p.

69. «Préface» dans : Rachel Boutin-Quesnel, Nycole Bélanger, Nada Kerpan, Louis-Jean Rousseau, *Vocabulaire systématique de la terminologie*, coll. «Cahiers de l'Office de la langue française», Québec, Office de la langue française, Les publications du Québec, p. 5-7.
70. «Aménagement linguistique» dans : *Bulletin de l'ACLA*, vol. 7, n° 2, automne, p. 197-198. [Actes du 16^e Colloque annuel tenu à l'Université de Concordia du 30 mai au 1^{er} juin 1985 : Table ronde sur les théories linguistiques et leur domaine d'application.]
- ** «Problématique de la politique linguistique de l'Agence de coopération culturelle et technique» 1984, n° 67.
- ** «Language Policy at the Agence de coopération culturelle et technique» 1984, n° 67.

1986

71. «Stratégie d'aménagement linguistique au Québec» dans : *Actes du Colloque L'aménagement linguistique et terminologique au Rwanda : bilan et perspectives*, Kigali, 13 au 27 février 1984, Québec, Publications CIRELFA / Conseil de la langue française, p. 93-98.
72. «La langue des médias, témoin ou guide de la langue d'usage» dans : *Faut-il intervenir dans la langue des médias? Actes du Colloque tenu à l'occasion du 25^e anniversaire des publications du Comité de linguistique de la Société Radio-Canada*, Montréal, 25 avril 1985, Québec, Conseil de la langue française, p. 17-24.
73. «Le régionalisme lexical : un cas privilégié de variation linguistique» dans : *La lexicographie québécoise : bilan et perspectives. Actes du Colloque organisé par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec*, Université Laval, Québec, 11 et 12 avril 1985, coll. «Langue française au Québec», 3^e section, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 55-61.
74. *Dictionnaire thématique visuel*, Montréal, Éditions Québec / Amérique inc., 800 p. [Voir aussi 1992, n° 108]
75. *The Stoddart Visual Dictionary*, Toronto, Stoddart Publishing Co. Limited, 800 p. [Publié aussi à New York par Facts on File, 800 p.]
76. «La francophonie comme laboratoire d'aménagement linguistique» dans : *Les Cahiers de l'Orient*, n° 4, p. 139-153.
77. «La langue française dans les entreprises de demain» dans : *Actes du Colloque Le français dans l'entreprise : la gestion des services linguistiques*, Montréal, 8 et 9 avril 1986, Montréal, Conseil de la langue française, p. 19-24.
78. *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, 154 p.
- ** *Principes sociolinguistiques et linguistiques de la Charte de la langue française* → 1979, n° 43
- ** *Aspects sociolinguistiques de la langue française au Québec* → 1980, n° 44
- ** *Théorie et pratique de la planification linguistique* → 1981, n° 48
- ** Compte rendu de : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, AUPELF-ACCT, fasc. 1, A-B, 1980, 130 p., fasc. 2, C-F, 1981, 146 p. 1982, n° 50

- ** *Myrtille ou bleuet. Les Québécois devant la norme* 1982, n° 51
- ** *Traduction, terminologie et variétés du français* 1982, n° 52
- ** *L'emploi des langues nationales dans les organismes internationaux* 1983, n° 58
- ** *Les enjeux terminologiques de l'innovation* 1984, n° 60
- ** *Réflexions sur la relation entre variation linguistique et langue standard* → 1984, n° 61
- ** *Aménagement linguistique et développement* → 1984, n° 64
- ** *Le «français régional» en question* → 1984, n° 66
- ** *Problématique de la politique linguistique de l'Agence de coopération culturelle et technique*
→ 1984, n° 67
- ** *La politique linguistique québécoise : une fugue perpétuelle à trois voix* → 1986, n° 79
- 79. «La politique linguistique québécoise : une fugue perpétuelle à trois voix» dans : *Langue et usage des langues. Recueil de textes*, coll. «Notes et documents», n° 50, Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec, p. 133-154. [Conférence prononcée au Colloque de Barcelone, mai 1985.] *Québec-Catalogne : deux nations, deux modèles culturels*, sous la direction de Gaëtan Tremblay et Manuel Parès i Maicas, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1987, p. 123-142.
- ** *Langue et société. Étude préalable à la création d'un centre international de recherche en linguistique fondamentale et appliquée*, 1978, n° 42

1987

- 80. «Commentaire de la communication de Sélim Abou : Éléments pour une théorie générale de l'aménagement linguistique» dans : *Actes du Colloque international sur l'aménagement linguistique*, Ottawa 25-29 mai 1986, coll. «Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme», n° A-21, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 17-23.
- 81. «Vers un aménagement linguistique comparé» dans : *Politique et aménagement linguistiques*, Textes publiés sous la direction de Jacques Maurais, coll. «L'ordre des mots», Québec / Paris, Conseil de la langue française / Le Robert, p. 553-566.
- 82. «L'aménagement linguistique face à la science linguistique» dans : *Bulletin de l'ACLA*, vol. 9, n° 2, automne, p. 9-16. [Actes du 18^e Colloque annuel tenu à l'Université de Montréal en mai 1987.]
- 83. «Souvent français varie» dans : *Langue et société*, Commissariat aux langues officielles (Ottawa), Nouvelle série, n° 20, automne, p. 46-47.
- 84. ----, et Ariane Archambault, *Dictionnaire thématique visuel / Visual Dictionary. Français-anglais. French-English*, Montréal, Éditions Québec / Amérique inc., Toronto, Stoddart Publishing Co. Limited, New York, Facts on File, Londres et Paris, Harrap, 928 p. [La même année, l'éditeur Harrap a publié le dictionnaire sous le titre *Harrap's Visual. Dictionnaire anglais / américain / français*. Voir aussi 1992, n° 108]
- ** *La politique linguistique québécoise : une fugue perpétuelle à trois voix*, 1986, n° 79.

1988

85. «Assumer ou taire les usages lexicaux du Québec» dans : *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 7, n° 1, janvier, p. 69-78. [Pour un dictionnaire du français québécois : propositions et commentaires]
86. ----, et Ariane Archambault «À propos du Dictionnaire thématique visuel (DTV)» dans : *L'Actualité terminologique*, vol. 21, n° 1, p. 24-25. *TermNet News*, n° 23, 1988, p. 156-159.
87. «La terminologie au futur» dans : *Actes du sixième Colloque OLF-STQ de terminologie. L'ère nouvelle de la terminologie*, Montréal, 27 au 29 novembre 1985, Montréal, Office de la langue française, Gouvernement du Québec, p. 267-276.
88. «Les terminologies devant Babel» dans : *Actes du Colloque Terminologie et technologies nouvelles*, Paris-La Défense, 9 au 11 décembre 1985, Montréal, Office de la langue française, Gouvernement du Québec, p. 49-62.
89. «Formation de terminologues et formation terminologique des traducteurs» dans : *Rencontre internationale sur l'enseignement de la terminologie. Documents contributifs*, 21-22 septembre 1988, Genève, École de traduction et d'interprétation, Université de Genève, septembre, p. 223-230.
90. Préface dans : Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Éditions Québec / Amérique inc., p. XI-XIII. [Repris dans : *Dico pratique. Expression écrite — correspondance*, Paris, Éditions Québec / Amérique inc. — Librairie Larousse, 1989, p. IX-X et dans *Correspondance, expression écrite. Dico pratique. 8 guides en 1*, Paris, Éditions Québec / Amérique inc. — Librairie Larousse, 1989, p. IX-X : le texte comporte de légères variantes. Repris aussi dans la deuxième édition québécoise du *Multidictionnaire*, 1992, p. XI-XII.]

1989

91. ----, et Ariane Archambault, *Dictionnaire visuel junior*, coll. «Langue et culture», Montréal, Éditions Québec / Amérique inc., VII + 159 p.
92. «Quinze ans de politique terminologique au Québec» dans : *Terminologie diachronique. Actes du Colloque organisé à Bruxelles les 25 et 26 mars 1988*, Rédactrice Caroline de Schaetzen, Paris, Conseil international de la langue française (CILF) et Ministère de la Communauté française de Belgique, p. 186-192.
93. «Préface» dans : *Les répertoires terminologiques de la bureautique. Bibliographie analytique*, sous la direction de Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger, coll. «Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme», n° F-6, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. IX-X.
94. «Terminologie et banques de données d'information scientifique et technique» dans : *Meta*, vol. 36, n° 1, mars, p. 128-134. [La terminologie dans le monde : orientations et recherches] *L'Actualité terminologique*, vol. 22, n° 3, p. 5-6. [Version abrégée.]

** Préface 1988, n° 90

1990

95. «L'idéologie de la langue nationale : une grande invention de 1789» dans : *Bulletin du Conseil de la langue française*, vol. 7, n° 1, hiver, p. 4-5.
96. «Comment orienter l'usage d'une langue» dans : *La lingüística aplicada. Noves perspectives - Noves professions - Noves orientacions*, coll. «Cicle de conferències», n° 9, Barcelona, Universitat de Barcelona, Fundació Caixa de pensions, p. 79-85.
97. «Relation entre sentiment national et langue» dans : *Autonomie et mondialisation. Le Québec et la Catalogne à l'heure du libre-échange et de la Communauté européenne*, sous la direction de Gaëtan Tremblay et Manuel Parès i Maicas, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, p. 321-327.
98. [Sous la direction de ----] *Les industries de la langue : un domaine à la recherche de lui-même*, coll. «Notes et documents», n° 78, Conseil de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, XII + 280 p.
99. «Bilan de la stratégie et des travaux en matière d'aménagement de la langue» dans : *Actes du Colloque sur l'aménagement de la langue au Québec*. Communications et synthèse, Mont-Gabriel (Québec), 7 et 8 décembre 1989, coll. «Notes et documents», n° 75, Québec, Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec, p. 19-29.
100. «Commentaires sur la communication de Juan Cobarrubias : The Spread of the Spanish Language in the Americas» dans : *Actes du Colloque Diffusion des langues et changement social*. Dynamique et mesure, Université Laval (Québec), mars 1990, coll. «Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme», n° A-22, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 93-96.

1991

- ** *Terminologie et banques de données d'information scientifique et technique* 1989, n° 94
101. «Le marché des industries de la langue» dans : *Actes du Colloque Les industries de la langue*. Perspectives des années 1990, Montréal, 21-24 novembre 1990, Montréal, Gouvernement du Québec, Office de la langue française / Société des traducteurs du Québec, p. 989-997.
102. «Arrière-plan linguistique et sociolinguistique d'un dictionnaire du français québécois» dans : *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 10, n° 3, juin, p. 153-159. [Recherches sur le français québécois]
103. «Aménager la langue française» dans : *Le Français dans le monde*, n° 242, juillet, p. 68-71.
104. «L'aménagement linguistique en Acadie du Nouveau-Brunswick» dans : *Vers un aménagement linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*. Actes du Symposium de Moncton, 3, 4 et 5 mai 1990, Éditrice Catherine Phlipponneau, Moncton, Centre de recherche en linguistique appliquée, Université de Moncton, p. 19-28.

105. «Pour une stratégie globale en aménagement linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick» dans : *Égalité, Revue acadienne d'analyse politique*, n° 30, automne, p. 185-197.
106. «L'activité lexicologique au Québec» dans : *Cahiers francophones d'Europe centre-orientale*, (Pécs et Vienne), n° 1, p. 29-39. [Mots du Québec]
- ** *Le français au Québec* 1976, n° 35

1992

107. Lynn Drapeau et ----, «Les langues autochtones dans la perspective de l'aménagement linguistique» dans : *Les langues autochtones du Québec*, sous la direction de Jacques Maurais, coll. «Dossiers CLF», n° 35, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, p. 387-414.
- ** Préface 1988, n° 90
108. ----, et Ariane Archambault *Le visuel. Dictionnaire thématique français-anglais*, Deuxième édition, Montréal, Éditions Québec/Amérique inc., XXXI + 896 p. [Voir aussi 1986, n° 74 et n° 75, 1987, n° 84].

Alain Landry
Sous-ministre adjoint
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Corbeil

La réputation de Jean-Claude Corbeil, linguiste bien connu, dépasse largement les frontières du Canada, de par son exceptionnelle contribution à la discipline de la terminologie tant au pays qu'à l'étranger. Concepteur original, réalisateur d'envergure et ambassadeur hors pair, voilà autant de qualificatifs attribués à ce docteur en linguistique de l'Université de Strasbourg, dont la carrière s'échelonne sur plus de trente ans.

Aménagement linguistique du Québec

Membre de la Commission Gendron sur la langue au Québec et professeur de linguistique à l'Université de Montréal, Jean-Claude Corbeil pilote, durant près de dix ans, le dossier de l'aménagement linguistique au Québec, en tant que directeur de la terminologie à l'Office de la langue française du Québec.

Il met ainsi au point une méthodologie rigoureuse de travail en terminologie qui le mènera du fichier manuel contenu dans une boîte à chaussures à la banque de terminologie du Québec! Véritable humaniste, il procède également à une pléiade d'études que lui suggère son insatiable curiosité de la réalité sous toutes ses formes et dans tous les domaines. Enfin, il est maître d'œuvre de nombreux colloques nationaux et internationaux en linguistique. Épris de clarté, il participe à la rédaction de la Charte de la langue française du Québec. Bourreau acharné de travail, il compte pas moins de 70 publications à son actif et est conseiller en matière linguistique auprès du Conseil de la langue française du Québec et de la maison Larousse à Paris.

Scène internationale

Tel Ulysse, Jean-Claude Corbeil sillonne la scène internationale. Membre-fondateur de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) et de l'Association internationale de terminologie TERMIA, il est également membre du Conseil international de la langue française (CILF) à Paris.

Chargé de mission auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), il occupe aussi durant plusieurs années le poste de Secrétaire général du Conseil international de recherche et d'étude en linguistique fondamentale et appliquée (CIRELFA).

Conseiller scientifique auprès de l'Institut Bourguiba des langues vivantes de Tunisie, il organise des tables rondes à l'Institut linguistique international d'Afrique du Nord et visite les centres linguistiques du Sénégal, du Rwanda, du Zaïre et du Cameroun, à titre de conseiller en matière linguistique.

Poursuivant son odyssée, Jean-Claude Corbeil va du Monterey Institute de Californie à l'École internationale de Bordeaux et entretient des liens étroits avec les organismes qui, de par le monde, s'intéressent à la langue et à la terminologie (AFNOR, CCE, ISO, CNRS, INFOTERM, Haut Conseil de la francophonie, etc.)

Communication parlée et écrite

En ce qui a trait à la carrière de Jean-Claude Corbeil auprès des médias, qu'il suffise de mentionner son rôle dans le film *J'ai pas dit mon dernier mot* de l'Office national du film du Canada, ainsi que des émissions de la Société Radio-Canada auxquelles il participe, soit la série *Moi aussi je parle français* et la chronique radiophonique *Langage de mon pays*.

Directeur linguistique aux Éditions Québec/Amérique, il supervise étroitement la rédaction des succès de librairie que sont *Le Dictionnaire thématique visuel*, le *Dictionnaire visuel junior* et le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. Ces ouvrages ont amorcé une brillante carrière à l'étranger, avec la publication d'éditions multilingues dans le cas des deux premiers.

Pérennité du dossier linguistique

À maintes reprises, Jean-Claude Corbeil a souligné la pérennité du dossier linguistique : une carrière individuelle n'y suffit pas. D'où l'importance de la relève pour assurer une continuité dans l'action. Il rappelle les objectifs que lui et ceux de sa génération ont poursuivis : décoloniser la langue française au Québec et assurer la vitalité du français.

Pour décoloniser la langue française au Québec d'abord par rapport à l'anglais, il fallait démontrer la capacité terminologique du français dans tous les domaines technique, scientifique, administratif, commercial et économique, objectif maintenant atteint. Il fallait ensuite implanter l'usage de la langue française dans les entreprises comme langue de travail, action en cours qui nécessite cependant une vigilance constante.

Pour décoloniser la langue française au Québec ensuite par rapport au français de France, il fallait affirmer la légitimité du français québécois, le décrire et réduire la variation à ce qu'elle a de nécessaire, d'indispensable, tout en maintenant comme objectif la vitalité d'un français de qualité.

Conclusion

De concert avec les autres pays de la francophonie, il faut arrêter une politique de la néologie pour que le français puisse s'affirmer comme langue internationale forte et moderne. Tout au long de sa carrière, Jean-Claude Corbeil a démontré que le terme «impossible» n'est pas français. À nous maintenant de lui emboîter le pas ...

Camille Laurin, m.d.
*Chef du Département de Psychiatrie,
 Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
 Ancien ministre responsable de l'application
 de la Charte de la langue française*

Hommage

Jean-Claude Corbeil n'a pas été qu'un grand savant, un professeur éminent et un vulgarisateur hors pair, mais aussi un homme d'action qui a mérité la profonde reconnaissance du peuple québécois.

La *Charte de la langue française*, dont il est l'un des principaux inspirateurs et artisans, n'aurait pas constitué un tel virage historique et un tel facteur de cohésion sociale sans sa participation.

Je ne connaissais pas ses nombreux écrits lorsque j'ai accepté la suggestion que l'on me faisait d'en faire mon conseiller privilégié pour l'élaboration et la rédaction de la Charte. Mais je me suis vite rendu compte de la pertinence de ce choix. Au fil des semaines et des mois, Jean-Claude m'a fait partager son immense savoir et il est devenu mon maître à penser en matière d'aménagement linguistique. En plus de posséder une maîtrise approfondie de sa discipline professionnelle, il excellait à établir des ponts entre celle-ci et les sciences humaines connexes, faisait montre d'une imagination créatrice qui l'amenait à formuler de nouvelles hypothèses aussi fines que rigoureuses, pouvait traduire ses connaissances en principes et formules d'action marqués au coin du pragmatisme et du respect des exigences de la réalité.

Il n'ignorait aucun des aspects du dossier linguistique québécois, que ce soit dans ses dimensions historiques, sociologiques, économiques ou politiques. Il connaissait toutes les expériences étrangères d'aménagement linguistique et pouvait en tirer pour le Québec de judicieuses leçons grâce à l'analyse critique aiguë qu'il faisait de leurs postulats, de leurs avatars et de leurs succès.

Il y avait en particulier sans cesse à l'esprit chacune des nombreuses études qu'avait menées la Commission Gendron ainsi que les interprétations, conclusions et recommandations qu'elles lui avaient inspirées. Il leur appliquait la même grille d'analyse qu'aux expériences étrangères et pouvait ainsi en décanter la substantifique moëlle.

Jean-Claude Corbeil était aussi et surtout un passionné de la langue et de la culture françaises. Raciné et formé dans cette langue maternelle qu'il situait au coeur de son identité, il lui trouvait des qualités qui ne cessaient de l'enchanter : clarté, précision, rigueur, faite pour la pensée, sérénité, finesse et beauté. Cette langue informait pour lui une culture millénaire, l'une des plus riches et foisonnantes du monde, vouée par essence à l'universalité et qui constituait une assise majeure de la civilisation occidentale. La langue et la culture d'ici se situaient pour lui dans le droit prolongement de cet héritage dont elles participaient à l'enrichissement. C'était là pour lui, et

espérait-il pour notre peuple, un grand motif de fierté, de satisfaction et d'espoir. Il fallait donc assurer à tout prix et pour toujours et solidement le statut du français dans toutes les sphères de la vie collective, le débarrasser des scories résultant d'une trop longue domination politique et économique, améliorer sa qualité, en faire une langue vivante et créatrice, génératrice d'une culture en perpétuel renouvellement.

Ce sont tous là principes pour l'action, une action racinée dans le passé et projetée vers l'avenir, forte du savoir où elle se fonde et balisée par les exigences du temps présent et les contraintes de la réalité. C'est en y revenant et s'y appuyant sans cesse que Jean-Claude m'a nourri de ses précieux conseils. Je ne crois pas en avoir rejeté un seul et c'est bien ce qui donne à la Charte sa force, son réalisme et son efficacité.

J'aurais bien aimé que Jean-Claude, après avoir tant et si bien oeuvré à l'élaboration de la Charte, présidât à son application. Il s'y fût révélé un excellent capitaine, l'oeil toujours fixé sur l'objectif mais attentif aux moindres mouvements de la mer et aux pièges qu'elle recèle. Mais les volontés politiques l'ont emporté sur mon désir. Le CIRELFA y a gagné un président dynamique et le Conseil de la langue française un conseiller éclairé. La publication de ses oeuvres et des témoignages que lui vaut son action exemplaire en révélera encore mieux les raisons ainsi que le droit qu'il a mérité à la reconnaissance et à l'affection des générations présentes et futures.

Miquel Reniu i Tresserras
Director general de Política Lingüística

Catalunya, Quebec: Politiques linguistiques amb objectius comparables

Résumé : La Catalogne et le Québec : Des politiques linguistiques à objectifs comparables

Malgré la distance que présente sous bien des aspects la situation québécoise par rapport à la situation de la Catalogne, les actions de planification linguistiques menées à terme depuis de nombreuses années au Québec nous ont été très utiles en vue de mener à bien le processus de normalisation linguistique en Catalogne. Outre certaines caractéristiques démographiques communes — nos deux communautés constituent une minorité dans le cadre d'une superstructure étatique plus vaste —, tant le Québec que la Catalogne ont dû faire front au cours de ces dernières années à une assimilation nationale et linguistique; mais en même temps nos deux peuples ont démontré à maintes reprises leur ferme volonté de maintenir leur identité sans renoncer pour autant aux principes de tolérance dans leurs relations avec la communauté dominante.

C'est dans ce cadre spécifique qu'il faut souligner tout particulièrement l'apport et la collaboration de M. Corbeil à la normalisation de la langue catalane. Non seulement il a contribué d'une manière décisive à la vulgarisation des connaissances québécoises en matière de sociolinguistique et de politique linguistique, mais il a aussi collaboré avec nous au moyen de consultations qui nous ont été très utiles au cours de ces dernières années pour l'application de nos plans dans divers domaines : terminologie, recherche sociolinguistique, enseignement, entre autres. Un bon exemple de la précieuse collaboration de M. Corbeil est son travail critique du processus de planification linguistique au Québec, *La politique linguistique québécoise : une fugue perpétuelle à trois voix*, sous lequel on pouvait déceler une critique latente de la politique linguistique catalane vu la grande influence de la première sur celle-ci. Il va sans dire que ce travail nous a été très utile vu qu'il nous a fait prendre en considération certains facteurs qui nous ont aidé à rectifier certaines activités et améliorer le degré d'application de certaines autres.

C'est donc pour tout cela que le monde de la politique linguistique catalane se joint avec un enthousiasme renouvelé à cet hommage à M. Corbeil. En effet, grâce à lui nous avons pris conscience des coïncidences entre les processus catalan et québécois, en même temps que nous avons puisé un profond enrichissement scientifique qui nous a permis d'améliorer et de donner une plus grande efficacité à notre politique linguistique.

Malgrat la distància en múltiples sentits que separa Catalunya del continent americà, l'administració de la Generalitat de Catalunya sempre ha vist l'experiència quebequesa de recuperació lingüística i nacional com un model d'on extreure conseqüències útils per al propi procés del nostre país. I és que entre les realitats nacionals — i també entre les situacions lingüístiques respectives — hi ha uns paral·lelismes tan eloqüents que per força es produeixen espontàniament fenòmens parangonables. Donem-ne algunes dades. El primer fet que hom acostuma de destacar és el nombre d'habitants dels respectius territoris, que ronda els sis milions. Aquesta població constitueix una minoria molt significativa dins de cada un dels dos estats, i hi conforma una personalitat nacional diferenciada respecte a la resta de l'Estat. La immigració rebuda a causa del fort desenvolupament econòmic dels dos països, juntament amb altres avatars històrics, fan que no tota la població de Catalunya i Quebec estigui adscrita lingüísticament i nacionalment al territori on viuen. En tots dos casos, però, s'esdevé que la població d'origen

català o quebequès constitueix per una banda una minoria dintre de l'Estat, però per l'altra una majoria dintre del territori propi. Aquesta població, també en tots dos casos, té una notable consciència nacional i lingüística — una voluntat de ser i de continuar mantenint la pròpia identitat col·lectiva —, i ha coincidit també en la història recent en la possibilitat de frenar un procés d'assimilació nacional i lingüística que hauria eliminat progressivament la seva realitat diferenciada. Així, se'ns ha dit que al Quebec es van produir actuacions institucionals i socials efectives de recuperació de la identitat nacional i lingüística principalment des dels anys setanta ençà, les quals tenien el seu origen en la «revolució tranquil·la» dels anys seixanta. A Catalunya s'esdevé un procés d'actuació institucional i també social d'origen ben diferent, però que presenta aspectes certament comparables. Les possibilitats de recuperació nacional i lingüística s'han fet realitat principalment des dels anys vuitanta, ja que és el 1980 quan se celebren les primeres eleccions al Parlament de Catalunya, i per tant és a partir d'aquest moment que es va articulant una administració autònoma catalana que té — naturalment a més de les altres tasques d'una administració moderna — la missió de contribuir a aquell procés de recuperació de la identitat nacional i de la llengua catalana mitjançant decisions i actuacions de govern. Aquestes possibilitats s'anunciaven, però, en la dècada anterior amb la fi de la dictadura del general Franco (1975) i la restauració de la Generalitat, institució històrica de l'autogovern de Catalunya, els orígens de la qual es remunten a l'Edat mitjana. En fi, el context de semblances entre Catalunya i Quebec que permeten fer parangons entre els dos processos podria allargar-se força més. Ens agrada de destacar, però, un altre aspecte curiós i subtil, i és el caràcter ferm i decidit dels nostres pobles per mantenir la seva identitat, però alhora pacífic i tolerant a l'hora dels tractes. A Catalunya es diu que la nostra història ens ha fet essencialment «pactistes».

Aquests elements que ens permetien relacionar els processos català i quebequès, i el fet que aquest darrer fos relativament més avançat en aquells aspectes que permeten una certa comparació, han fet que la Generalitat de Catalunya hagi posat sovint la seva atenció en l'altre procés per inquirir les experiències d'aquest, tant les reeixides com les fallides. En el camp de la planificació lingüística, que constitueix la nostra activitat en l'administració catalana, els contactes amb el Quebec han estat permanents, i també ho han estat les aportacions i l'enriquiment que ens ha reportat el coneixement dels problemes i les experiències quebequeses. Precisament aquesta miscel·lània ens brinda l'oportunitat de destacar el paper de pont que ha tingut Jean-Claude Corbeil per al coneixement mutu de les dues realitats. És principalment a través d'ell que hem tingut coneixement del procés de recuperació del francès al Quebec, i dels aspectes que més podien interessar el nostre procés de normalització lingüística. En primer lloc el senyor Corbeil ha col·laborat eficaçment en les nostres estades al Quebec, i ell mateix no s'ha estat de venir a Catalunya prou sovint per observar i col·laborar en el nostre procés. Ell ens ha facilitat utilíssims contactes en totes les matèries que són l'objecte de la nostra atenció, ja sigui la terminologia, la sociolingüística o la llengua a l'ensenyament.

Però per altra banda, la col·laboració del senyor Corbeil s'ha traduït també en informes expressant la seva opinió sobre el nostre procés de normalització lingüística a la llum de l'experiència quebequesa. En aquest sentit, a part dels camps ja esmentats al final del paràgraf

anterior, ens ha estat especialment i extraordinàriament útil la seva informació sobre l'experiència del seu país en matèria de dinamització lingüística en sectors com ara el socio-econòmic, les relacions i l'activitat laborals, la joventut, la immigració i els altres col·lectius al·lòglots, i les seves impressions sobre les nostres actuacions en aquests sectors. Aquesta informació ens ha servit per encetar actuacions en aquests àmbits, corregir errors i endegar les que ja estaven en marxa, detectar noves necessitats de caràcter legislatiu i normatiu i, en definitiva, concebre i dissenyar noves iniciatives, com és el cas d'una campanya recent anomenada «el català, eina de feina», de sensibilització del món socio-econòmic, empresarial i laboral amb vista a incrementar-hi l'ús del català mitjançant actuacions publicitàries i de foment. Destaquem especialment el paper de Corbeil en les activitats de formació de planificadors lingüístics, que han permès la consolidació d'un col·lectiu de professionals especialistes en un conjunt de matèries interdisciplinàries que, com a tals, i encara menys vistes des de la perspectiva lingüística, no es poden trobar reunides en cap programa vigent d'estudis superiors.

A fi d'exemplificar la lucidesa de les valoracions amb què Corbeil sintetitza la realitat quebequesa en esguard de la nostra, i la utilitat que aquestes tenen per a nosaltres, podem donar un cop d'ull a un dels múltiples treballs que ha fet per a nosaltres els catalans, en el marc d'una de les diverses col·laboracions entre les nostres institucions i les quebequeses. Posem per cas el seu treball titulat «La política lingüística quebequesa : una fuga perpètua a tres veus», on fent un didàctic símil musical, retrata els aspectes de la política lingüística quebequesa que més ens podien afectar en aquell moment (1985). En alguns aspectes el treball es podia llegir, com veurem, clau de crítica constructiva en relació amb la política lingüística catalana d'aquell moment, ja que tot descrivint els errors del país de l'autor, ens hi podem sentir plenament identificats en entreveure possibles errors semblants comesos a casa nostra. Detallant la forma com es van corregir, i sota quins principis el govern quebequès es va inspirar per fer-ho, els treballs de Corbeil ens suggereixen iniciatives concretes.

L'autor enceta el seu treball criticant que l'aventura de la política lingüística quebequesa, que s'institucionalitza a principis dels seixanta, centrava les seves preocupacions en la qualitat de la llengua, i els nous organismes anaven «aferrissadament a l'encalç de l'anglicisme, atès que hom pensava poder redreçar la situació lingüística de Quebec bo i apel·lant a la consciència lingüística dels quebequesos i a la responsabilitat personal dels locutors». Les dicotomies entre treball per la qualitat de la llengua o per l'augment de l'ús social per una banda, i entre el català purista que rebutja tot castellanisme, i la defensa del català efectivament parlat amb més o menys crosses i manlleus castellans per una altra banda, constitueixen dos debats que reapareixen constantment entre els professionals de la llengua a Catalunya, i en algun moment han abastat els mitjans de comunicació i fins i tot el debat del carrer. Evidentment la Generalitat reinstaurada va treballar des del primer moment per la conscienciació lingüística i la responsabilitat de tothom en la normalització lingüística, efectuant per exemple una importantíssima campanya en aquests sentits els anys 1981 i 1982. També s'ha treballat des del primer moment per l'extensió del coneixement i l'ús de la llengua catalana. Però no ha deixat tampoc de banda el treball per la qualitat de la llengua. Així, a més de la influència global que l'ensenyament i els mitjans de comunicació tenen

en la qualitat de la llengua, les administracions catalanes ofereixen personalment, per telefax o per telèfon un assessorament lingüístic immediat, permanent, descentralitzat i gratuït que, a més, és previst que ben aviat sigui, pel que fa a l'atenció telefònica, dotat d'un modern sistema automàtic d'atenció de consultes. Encara, i entre d'altres actuacions, el govern de la Generalitat, juntament amb l'Institut d'Estudis Catalans — màxima autoritat quant a la fixació de la llengua —, va crear el 1985 un Centre de Terminologia Catalana (TERMCAT) i, per donar una important dada recent, el 1991 el Parlament de Catalunya va promulgar una Llei per la qual es reconeix i s'impulsa l'autoritat lingüística de l'Institut d'Estudis Catalans. Aquesta llei ha estat discutida, per posar un exemple del segon debat plantejat més amunt, pels partidaris d'admetre la inevitable influència castellana i, per tant, reconèixer sense recels els usos arrelats en el català efectivament parlat.

Corbeil ens diu, i seguim sempre el treball esmentat, que una política lingüística és com una fuga musical on hi ha una interacció de tres veus : la social, la legislativa i la jurídica. La veu social, diu, és la que «assoleix un to major ja que, en definitiva, és la que determina les altres dues». En donar aquesta importància a la veu social, i en insistir en altres treballs posteriors sobre la importància del món socio-econòmic, creiem que el professor quebequès donava un seriós toc d'atenció a la política lingüística de la Generalitat. Certament en els últims anys ha calgut enfocar més la nostra atenció en aquests àmbits, i actualment som, doncs, en aquest procés. És per això que darrerament hem encetat una política d'establiment de convenis amb entitats de relleu del món socio-econòmic català, com és el cas d'empreses públiques i privades, agrupacions empresarials i sindicats de treballadors, els quals convenis preveuen la creació de serveis lingüístics d'assessorament i dinamització lingüístics en el si de les entitats concernides, amb el compromís per part de la Generalitat de subvencionar parcialment el cost del personal i de les activitats d'aquests serveis, de formar i assessorar permanentment aquest personal, i de coordinar i orientar les activitats d'aquests serveis. Per la seva part, les entitats col·laboren en el manteniment dels serveis i impulsen la normalització del sector que abracen. Així mateix, en els darrers anys hem dut a terme diverses campanyes que afecten específicament diversos sectors del món socio-econòmic com són per exemple els rètols de les empreses o les cartes dels restaurants. Les actuacions incloïen subvencions, publicacions, assessorament gratuït, visites als establiments i publicitat en tots els mitjans possibles. Es tracta, per tant, no només de conscienciar sinó d'aconseguir un increment de la presència i de l'ús efectiu del català en el sector triat. Aquestes iniciatives han culminat en la recent campanya «el català, eina de feina» general per a tot el sector i que ja hem esmentat més amunt. No obstant això, les deficiències en l'ús del català en el món econòmic i laboral a Catalunya són encara ben notòries, i és previst d'incrementar les actuacions de les nostres administracions en aquests sectors. Els treballs de Corbeil posen també en evidència les mancances de la nostra legislació en aquests àmbits, i en tal sentit preveiem mesures legislatives que comentarem més avall.

Corbeil, seguint el seu comentari sobre la «veu social» de la «fuga», comenta els aspectes que componen aquesta «veu» a Quebec, els quals tenen clars paral·lelismes amb la realitat catalana. Així, destaca la importància de la composició i l'evolució demogràfica del país. Tot i que la realitat quebequesa en aquests aspectes és certament distant de la catalana, cal coincidir

però en la necessària consideració i transcendència d'aquests aspectes en tota planificació lingüística, observant i preveient amb prou antelació les tendències dinàmiques que es van albirant per tal d'adequar-hi la política triada. Així, per exemple, en el cas de Catalunya, ens és bàsic quantificar científicament el procés d'integració lingüística dels immigrants de parla castellana, i naturalment dels que parlen altres llengües. En aquest sentit cal estar atent a una sèrie de variables : si els castellanoparlants esdevenen bilingües, si arriben a usar el català i en quines ocasions, si els seus fills van a escoles catalanes, etc. A Catalunya hi ha signes que indiquen l'existència d'aquest procés d'integració, fet que ens apareix com a decisiu si tenim en compte, a més de la composició actual de la societat catalana, el fet que les famílies castellanoparlants són en general més prolífiques que les catalanoparlants. Per acabar la seva referència a la veu social del projecte lingüístic, Corbeil expressa la necessitat que aquest respongui a un «projecte col·lectiu», i enceta aquesta qüestió amb unes interessants reflexions sobre la consciència lingüística dels francòfons del Quebec. Entre altres coses ens diu el següent :

avui més aviat diríeu que els francòfons s'han adormit tot fent-se la il·lusió d'una seguretat lingüística garantida per la Carta de la Llengua Francesa, i sembla que la consciència lingüística hagi minvat entre els joves.

Aquesta reflexió és un toc d'alerta per a nosaltres. Mentre que la Carta de la Llengua Francesa és la quarta llei lingüística del Quebec, la Llei de Normalització Lingüística de Catalunya de 1983 és la primera llei lingüística a casa nostra, i a hores d'ara ja podem albirar alguns signes de l'«adormiment» a què es refereix l'autor quebequès. Aquest ens presenta uns punts de consens per part dels francòfons, als quals haurem d'arribar també els catalanoparlants. Per una banda ens cal un increment de la consciència lingüística que ens faci ser més lleials lingüísticament, és a dir, que tot i conèixer dues o més llengües, ens habituem a utilitzar el català fins i tot en les relacions amb els castellanoparlants, atès que les estadístiques i la realitat mateixa ens mostren com aquests entenen el català. Aquesta pràctica facilitaria la integració lingüística dels castellanoparlants, o almenys els faria perdre el costum de veure com els catalanoparlants canviem automàticament de llengua en sentir parlar castellà. D'altra banda, i entre altres consensos, els francòfons del Quebec estan també d'acord que el francès ha de ser la llengua de treball i la llengua comercial. Aquest, com ja hem ressaltat, és un dels reptes importants que ja hem començat a afrontar a Catalunya, sobretot a les envistes de la unió europea. Entre els anglòfons del Quebec, Corbeil sospita que el seu ideal implícit «és retornar al bilingüisme com a fórmula generalitzada», i que aquells esgrimeixen una estratègia alhora de «denigració» i alhora d'«entesa, amb l'acceptació d'una part de la legislació lingüística, però refusant-ne alguns elements com per exemple el de la retolació exclusivament en francès». Atesa la presència efectiva del castellà a Catalunya, són insignificants i sense cap representativitat les poques veus que s'han aixecat des de dintre de Catalunya contra el procés de normalització lingüística. Val a dir així mateix que l'acceptació, per part dels castellanoparlants, de la presència creixent del català és deguda també a l'ampli consens polític i social amb què s'està duent a terme aquell procés, al caràcter gradual i mínimament impositiu de la política lingüística i, potser, a un increment, també entre els castellanoparlants, del sentiment

que encara que el català no sigui necessari per viure a Catalunya, sí que ho és per a sentir-s'hi plenament integrat i fins i tot per tenir més possibilitats d'ascens social. Cal tenir en compte que la majoria dels empresaris d'establiments catalans són catalanoparlants d'origen, mentre que el castellà és parlat majoritàriament entre les classes assalariades, d'origen o de pares immigrants, a les zones industrials del país. El prestigi que aquesta realitat — juntament amb la presència hegemònica del català en l'administració local i de la Generalitat, en l'activitat política i en les manifestacions culturals de dins de Catalunya — han donat a la llengua catalana un prestigi que afavoreix sens dubte el procés de normalització de la llengua.

Pel que fa a la «veu legislativa» de què ens parla Corbeil, és a dir, a «la forma concreta com la política lingüística es formalitza en textos de tipus legislatiu», l'autor ens diu que ha de recollir «el sentit de la voluntat col·lectiva» :

la veu social influeix en l'evolució d'aquesta legislació — pels estira-i-arroña dels partits polítics i els canvis de govern — induint-la adés cap a un major precisió de les disposicions, adés cap a un assuajament d'alguns articles o, fins i tot, en casos extrems, cap al bandejament pur i simple de la llei.

En parlar dels principis de la intervenció lingüística, Corbeil ens diu que «moltes de les lleis lingüístiques, en països multilingües, reposen sobre un principi de territorialitat, és a dir, que l'ús de les llengües es defineix en funció d'unes circumscripcions territorials», i continua dient que «el principi de territorialitat és aplicable d'una manera molt peculiar en el cas de Quebec. (...) Quebec ha optat, per tant, pel principi de la llengua oficial única». El marc legal a Catalunya, si més no formalment, ofereix més dificultats que la legislació quebequesa per aplicar el principi de territorialitat tal com s'entén en els països esmentats per Corbeil, és a dir Suïssa, Bèlgica i l'actualment desapareguda Iugoslàvia. Certament amb l'actual Constitució espanyola era difícil que el català pogués ser declarat a Catalunya llengua oficial única, i per tant l'Estatut d'Autonomia va dibuixar — també per raons polítiques — un sistema de doble oficialitat lingüística. D'altra banda, tothom convé que en un sistema bilingüista, la llengua minoritària — el català ho és respecte al conjunt de l'Estat espanyol — o minoritzada — el català ha estat perseguit legalment i efectivament durant la major part dels darrers dos segles i mig — continua corrent el perill de ser substituïda per la llengua majoritària i històricament imposada — en el nostre cas el castellà —, i la prova és que algunes llengües protegides d'acord amb el principi de territorialitat — o d'oficialitat única en el cas del Quebec — han passat prèviament un període de cooficialitat amb la llengua que les posava en perill, fins que els governants s'han adonat que un règim així no satisfia els drets lingüístics col·lectius, i que fins i tot continuava estant en perill la supervivència de la llengua que es tractava de protegir.

Essent el castellà també oficial a Catalunya, i gaudint-hi per tant dels mateixos drets lingüístics personals els catalanoparlants i els castellanoparlants, ens vam haver de plantejar sota quin principi — jurídic o polític — podien emparar-se els nostres juristes i legisladors per justificar una planificació lingüística que es pogués fixar com a objectiu fer que el català tinguí una presència predominant, hegemònica i preferent en totes les activitats oficials i públiques al nostre país. La solució teòrica ha estat la d'acudir al concepte de llengua pròpia i desenvolupar-lo,

diferenciant-lo i en certa manera contraposant-lo al concepte d'oficialitat. Observem l'article 3 de la Llei Orgànica 4/1979, d'Estatut d'Autonomia de Catalunya :

1. La llengua pròpia de Catalunya és el català.
2. L'idioma català és l'oficial de Catalunya, així com també ho és el castellà, oficial a tot l'Estat espanyol.
3. La Generalitat garantirà l'ús normal i oficial d'ambdós idiomes, prendrà les mesures necessàries per tal d'assegurar llur coneixement i crearà les condicions que permetin d'arribar a llur igualtat plena quant als drets i deures del ciutadans de Catalunya.
4. La parla aranesa serà objecte d'ensenyament i especial respecte i protecció.

L'èmfasi que l'article posa en el concepte de llengua pròpia, atribuït al català, és palès en tant que mereix un apartat exclusiu situat abans que la mateixa declaració d'oficialitat. La Llei de normalització lingüística actual reitera el caràcter de llengua pròpia i oficial que té el català, per contraposició al caràcter únicament oficial del castellà, i així mateix precisa que el català, com a llengua pròpia de Catalunya, «ho és també de la Generalitat i de l'Administració territorial catalana, de l'Administració local» (article 5.1) i «de l'ensenyament en tots els nivells educatius» (article 14). No obstant això, la llei no especifica quines conseqüències jurídiques i efectives tenen aquestes declaracions de propietat lingüística, ni tampoc queda prou clara una distinció entre aquest concepte i el d'oficialitat, ni, en fi, la lectura de la llei tampoc no ens permet relacionar clarament el caràcter propi de la llengua catalana amb els objectius del procés de normalització lingüística.

En una futura actualització de la Llei de normalització lingüística, ja anunciada pel govern de la Generalitat, és previst d'acollir aquesta proposta de la doctrina jurídica catalana de distingir entre el principi de llengua pròpia, aplicable a la llengua catalana, i el principi d'oficialitat, aplicable al català i al castellà. Del principi de propietat en derivarien conseqüències semblants al principi de territorialitat, és a dir, que la llei preveuria mesures destinades a fer que la llengua pròpia fos «la llengua normal i habitual en les relacions de treball, en l'ensenyament, en les comunicacions, en el comerç i en els tractes dels afers», per dir-ho amb les paraules del preàmbul de la Carta de la llengua francesa del Quebec, a més de ser-ho en totes les Administracions, fins i tot les de caràcter estatal per raó precisament de l'aplicació territorial íntegra del principi de propietat, que fa que aquelles administracions també estiguin jurídicament concernides per tal principi. I tot això sense perjudici de la vigència, perfectament compatible, d'uns drets lingüístics individuals — que comportaran uns deures lingüístics per a les institucions — per als administrats, per als consumidors i usuaris i en definitiva per als ciutadans quan actuïn com a tals, els quals drets deriven del principi d'oficialitat i per tant afecten les dues llengües oficials.

Corbeil subratlla que «una llei lingüística és aplicable a les institucions, i no pas als individus com a individus». Però mentre que la Carta de la llengua francesa no té inconvenient a regular els aspectes lingüístics de les institucions privades, quan es tracta d'aspectes que tenen un interès públic com per exemple els rètols, l'etiquetatge o les relacions de treball, la legislació catalana no va gosar anar més enllà de l'establiment de la possibilitat d'usar les dues llengües oficials, i de la

previsió de mesures de foment per a l'ús del català en aquests casos. És curiós que la Llei de normalització lingüística de Catalunya, inspirant-se clarament en la Carta de la llengua francesa del Quebec, fes en el seu article 2.1 — dins el títol preliminar — una declaració general de drets lingüístics referida a la llengua catalana amb un contingut calcat i pel mateix ordre que el que ofereixen els articles 2 a 6 de la llei quebequesa, que integren el seu capítol II intitulat «Els drets lingüístics fonamentals». La diferència entre ambdues lleis en aquest cas rau en el fet que per una banda la quebequesa desplega a continuació d'aquest capítol cadascun dels drets enunciats, amb normes imperatives que constrenyen a utilitzar la llengua oficial, amb una relació de casos d'ús obligat del francès tan detallada com ben estudiada, i amb una previsió de les sancions corresponents en cas d'incompliment. La llei catalana en canvi només desplega parcialment aquests drets de l'article 2.1, i concretament ho fa en el cas de les administracions públiques i en el de l'ensenyament. Els drets que afecten les relacions jurídic-privades no són desplegats posteriorment, i en cap cas la llei catalana preveu cap mena de sanció, amb què en cas d'incompliment el jutge o l'autoritat corresponent dictarà les mesures que consideri convenients segons el supòsit de què es tracti.

Evidentment una futura actualització de la Llei de normalització lingüística haurà de preveure una intervenció en àmbits on s'han detectat mancances i on la Carta de la llengua francesa ha demostrat la seva eficàcia, i tant per reforçar els drets i les obligacions que es deriven de l'oficialitat, com per establir obligacions destinades a les institucions i derivades del caràcter de llengua pròpia que té la llengua catalana. La nova llei hauria de definir també un sistema de sancions contra el seu incompliment per tal que, com diu Corbeil en el treball que seguim, «hom la prengüés seriosament», i per més que les sancions sempre s'han de considerar com un últim recurs després d'esgotar totes les vies de persuasió i de col·laboració per al compliment voluntari de la llei.

És normal que al cap de pocs anys després d'una primera llei lingüística l'evolució del procés de normalització, de la «veu social», de la doctrina i la jurisprudència i, fins i tot, de la conjuntura política faci que es puguin millorar aspectes en el sentit que hem anat descrivint en els paràgrafs anteriors. Les observacions del professor Corbeil han contribuït a perfilar també alguns dels objectius de la reforma legislativa que estem preparant, i l'experiència del Quebec ens demostra que no ens ha de fer por modificar la legislació lingüística tantes vegades com les noves circumstàncies històriques ho demanin. Una reforma d'una llei d'aquest tipus requereix, però, tenir en compte el màxim nombre de matisos de la «veu social», i cercar el màxim de consens entre els seus representants elegits democràticament, ja que un error d'apreciació d'aquella veu podria arribar a ocasionar conflictes lingüístics de conseqüències imprevisibles.

El fruit i el profit que hem pogut treure d'un expert com Corbeil ens palesa com, malgrat les distàncies, hi ha una quantitat i una intensitat important de coincidències entre els processos quebequès i català que ens permeten — sobretot al nostre — pouar idees de les experiències del Quebec i de les relacions d'aquest país amb l'estat canadenc, el qual enriquiment ens permet perfilar millor les fites de la nostra política lingüística, i les passes que cal donar per arribar-hi.

Ens volem sumar entusiàsticament, des d'aquestes pàgines, a l'homenatge a Jean-Claude Corbeil que tan cordialment ha col·laborat amb nosaltres, i que tantes aportacions ha fet a la nostra tasca.

Bibliografia citada

Corbeil, Jean-Claude (1985), «La política lingüística quebequesa : una fuga perpètua a tres veus», dins *Catalunya, Quebec. Dues nacions, dos models culturals. Ponències del I Simposi*, maig 1985, Generalitat de Catalunya, Entitat Autònoma del Diari Oficial i de Publicacions, 1988 : 117-136.

Gilles Bibeau
Université de Montréal

L'éducation et le syndrome de la femme de César

*Quoniam meos tam suspicione
 quam crimine judico carere oportere*

Le mois suivant, elle arriva dans mon bureau avec un air décomposé. D'habitude souriante et gaie, Alexandra avait une grande tension dans les muscles du visage et les yeux exorbités. Elle dit :

- Monsieur Bibeau! C'est effrayant d'enseigner dans des classes du secondaire : y' avait 38 élèves, 3 handicapés physiques, 3-4 très bons, une bonne douzaine de nuls, 5-6 nouveaux immigrants qui ne maîtrisent pas le français ni l'anglais, pis le reste pas trop forts en anglais, pis pas trop intéressés.

- T'as pas aimé ton stage?

- Non!... Mais, ... oui! Ben!... J'ai aimé les jeunes, ils sont le fun... J'ai aimé mon maître-hôte. C'est un vieux professeur plein de patience, plein de tolérance, plein de gentillesse ... Plein de trucs aussi ... Bien que l'anglais soit pas sa spécialité. Le professeur d'anglais d'avant s'est fait «bomper» par lui.

- Ben alors. T'as aimé ça, d'une certaine manière!

- Oui! Oui! D'une certaine manière. Le monde! J'ai aimé le monde, comme je vous ai dit. Mais l'enseignement, l'apprentissage!... C'est pas évident!...

- Pis ton superviseur?

- Ma superviseuse, elle était très bien. Elle est conseillère pédagogique. Pis a l'air de ben connaître son affaire... Elle est venue me voir deux fois, ... mais à savait pas trop quoi me conseiller. J'avais toujours trop de matière, pas assez de temps. Je savais pas comment faire pour m'ajuster à tout le monde. Les besoins sont tellement différents ... J'avais de la misère avec la discipline. J'étais portée à me fâcher. Pis, y a des élèves qui se moquaient un peu de moi. J'arrivais pas... J'arrivais pas bien à enseigner. La majorité, y' apprenaient rien, comme. Ils voulaient pas. Tout le monde me consolait, même quelques élèves... Mais!... J'me demande si j'suis faite pour l'enseignement, Monsieur. En tout cas, j'ai un gros down!... J'aimerais ça qu'on en reparle un peu plus tard...

- Je suis à ta disposition. On regardera ça plus en détail. Décante un peu, pis reviens me voir.

Les conditions pédagogiques

Encore une fois, dans ma vie de didacticien formateur d'enseignants professionnels, je me retrouvais non seulement en face du désarroi compréhensible d'une tout-débutante, mais en face des conditions pédagogiques qui sont faites à un trop grand nombre d'écoles secondaires et qui rendent l'enseignement-apprentissage des plus difficiles. Hétérogénéité maximale des classes, grand nombre d'élèves, encadrement axé beaucoup plus sur la patience, la tolérance et la «compréhension» sociale et culturelle que sur la formation et le rendement scolaire.

Encore une fois, je me retrouvais devant cette tâche impossible de former des futurs enseignants qui seront accaparés beaucoup plus par le para-scolaire que par le scolaire. Des enseignants et enseignantes sur lesquels on «dompera» la responsabilité des maigres succès scolaires de cette génération du melting-pot pédagogique.

Si au moins on arrivait à maintenir les jeunes dans les écoles et à leur faire tous terminer leurs études secondaires avec cette patience et cette compréhension! Mais ce n'est pas ce qui arrive : plus de 30 % décrochent avant d'obtenir leur diplôme d'enseignement secondaire.

Certains matins de fièvre pédagogique, je me dis que si je voulais organiser un système éducatif qui serait assuré de ne pas fonctionner, ou en tout cas de ne pas donner les résultats scolaires attendus dans les programmes, je l'organiserais comme il l'est maintenant. Ces matins-là, je me perds en conjectures sur les raisons qui peuvent expliquer une situation semblable. Peut-on faire cela volontairement?

Je retourne alors dans les objectifs des programmes et dans l'évaluation de l'atteinte des objectifs. Dans les programmes, je redécouvre deux types d'objectifs : des objectifs psychosociaux comme l'autonomie, le développement personnel, la créativité, le respect des niveaux actuels de connaissance et de capacité; ensuite, des objectifs d'ordre académique, des savoirs et des savoir-faire bien structurés en objectifs généraux, intermédiaires et terminaux et en contenus répartis plus ou moins spécifiquement selon les ordres d'enseignement et les matières. Puis je me tourne vers l'évaluation.

En évaluation, je redécouvre non seulement que les objectifs psychosociaux ne sont pas évalués, mais que les objectifs académiques sont évalués par le ministère à la fin du secondaire et de façon identique et égale pour tous. En anglais langue seconde, par exemple, on fait passer les mêmes examens oraux et écrits aux élèves de Montréal ouest ou de Scotstown qui, souvent, le parlent couramment parce qu'ils habitent dans des régions bilingues, et au Saguenay-Lac St-Jean où l'anglais n'est présent qu'à 2 ou 3 %. Cela sans se préoccuper, bien entendu, des objectifs psychosociaux, par ailleurs aussi officiels que les objectifs académiques et qui prévoyaient qu'on tienne compte des variations individuelles et régionales. Pourquoi? Pour quelle raison?

D'autres matins ronds et généreux, je me sens rempli de patience, de tolérance et de compréhension et je regarde l'étendue des intérêts de l'école, la compétence statutaire des enseignants, l'accessibilité, la liberté, l'égalité, l'interdisciplinarité, la qualité des services, l'accueil, etc., et je me dis que nous avons raison d'être fiers et d'avoir confiance.

Et puis, je relis le rapport de la Commission Parent et je revis cette sorte d'illumination des commissaires qui modernisaient l'éducation, la mettaient au diapason des éducations de l'Europe et de l'Amérique.

Après ces années, pourtant, après tous ces matins, j'ai la conviction qu'on fait de moins en moins de l'éducation dans le sens prévu par la Commission. On est incapable de faire cela. On n'arrive pas à le faire. On est coincé dans quelque chose qui détermine nos choix éducatifs, qui domine l'éducation, qui la rend incohérente, sans mesure des résultats, sans liens étroits et forts avec la vie active de l'économie et du travail. Cette éducation ne paraît plus avoir assez de rapports avec l'Éducation dans le sens noble du terme...

Quand je regarde aller cela d'en haut, je constate finalement que le premier objectif des systèmes d'éducation des sociétés modernes ne peut être qu'un objectif sociopolitique général, celui de traiter tout le monde de la même manière, de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, de créer, pour ainsi dire, l'égalité, de la rendre dominante, nécessaire, de la placer au dessus de tout. Cet objectif se double d'un autre objectif qui est celui d'assurer tout le monde qu'il en est ainsi, de faire en sorte que personne jamais ne doute que le système est égalitaire à tous points de vue. Plus beaucoup de place dans ce système pour les variations individuelles et régionales, malgré les objectifs psychosociaux des programmes.

La femme de César

D'après C. Suétone, historien romain (*Vie des douze Césars*, ch. LXXIV), Jules César (empereur de Rome, premier siècle avant Jésus-Christ) a répudié sa femme Pompeia parce qu'elle était accusée publiquement de l'avoir trompé. Il aurait affirmé, sans chercher à savoir si l'accusation était fondée, que «*les siens doivent être exempts de tout soupçon autant que de crime*» (trad. Ailloud). De même, notre gouvernement, à l'instar de la plupart des gouvernements démocratiques, applique, me semble-t-il, une politique d'égalitarisme total dans les institutions éducatives, non seulement pour que l'égalité des élèves et des enseignants existe, si cela est possible, mais pour que cela paraisse vrai, et pour que tous les citoyens démocrates soient convaincus qu'il en est ainsi. Cela signifie que l'égalitarisme est la première règle éducative : elle est au dessus de toutes les autres et même parfois au dessus du bon sens, avec l'idée que l'institution éducative ne peut être soupçonnée de générer ou d'entretenir quelque forme que ce soit d'inégalité.

Comme dans le cas de Jules, peu importent les faits ou les preuves, c'est la «réputation» qui est au dessus de tout. Ainsi, l'idéologie sociopolitique de l'égalitarisme en éducation doit dominer tout, y compris les objectifs et les idéologies éducatives ou pédagogiques.

Tant mieux si nous avons de bons éducateurs et de bons enseignants, tant mieux si nos administrateurs scolaires sont compétents et délégués, tant mieux si les élèves apprennent autre chose que l'égalité, mais ce ne sont pas là les priorités du système. On pourrait même dire : tant mieux si les citoyens arrivent à s'exprimer, à se développer selon leurs goûts et leurs talents, arrivent à se réaliser, mais ce qui est encore le plus important, c'est qu'ils soient égaux et qu'ils soient convaincus de l'être.

Bien sûr, rien n'empêche un enseignant, un conseiller pédagogique, un directeur d'école, un directeur des études d'une commission scolaire de faire plus que d'égaliser. Chacun d'eux, avec les autres ou isolément, peut tenir compte des différences individuelles ou régionales, s'occuper spécialement des doués ou des faibles, des retardés, des handicapés, mais le système ne fera rien pour encourager cela ou pour le soutenir, car cela pourrait menacer sa crédibilité d'égalitariste.

Donnons un exemple. Si le gouvernement voulait réorganiser l'enseignement du français pour amener un nombre plus grand de jeunes à une maîtrise plus avancée de la langue, il faudrait qu'il crée des inégalités : inégalités dans le temps consacré aux matières scolaires et dans la considération de leur importance relative (il faudrait en donner plus au français et moins à

d'autres matières), inégalité des tâches d'enseignement pour les enseignants de français qui auraient besoin de plus de temps, éventuellement inégalité des critères de sélection des enseignants et des critères de formation des enseignants, inégalité de traitement individuel des élèves pour accompagner les forts et stimuler les faibles, etc. Aussi, le gouvernement préfère-t-il apporter de petites corrections de surface et maintenir non seulement l'égalité mais l'assurance de l'égalité. Notre enseignement-apprentissage du français et notre tentative de réforme de l'enseignement-apprentissage du français souffrent du *syndrome de la femme de César*. L'enseignement-apprentissage des sciences de la nature, des mathématiques, des sciences humaines, des arts, des technologies me paraît fournir autant d'eaux aux moulins de tous les Césars...

L'analyse du syndrome

Mais ..., autant il est facile d'observer ce que je décris ici et de constater que le syndrome existe même s'il est implicite, non exprimé, comme quelque chose d'entendu, d'il-va-sans-dire, autant il est difficile de conclure à de la négligence, à de l'ignorance, à des effets de la trop grande complexité du système, à la domination d'impératifs bêtement et courtement budgétaires, à la rupture du lien entre ce que les citoyens veulent et ce que le gouvernement fait ou a des intentions machiavélo-duplessistes.

Aussi, avant d'interpréter trop étroitement les symptômes césarisques, il convient peut-être de se poser quelques questions de compréhension ou d'interprétation de ce qui peut ressembler à un complot ou à un désarroi généralisé. Des questions comme : Est-ce conscient ou volontaire de la part de l'institution? Les citoyens sont-ils en accord avec la position prioritaire de cette idéologie sociopolitique de l'égalitarisme? Comment évaluer cela, lorsqu'on est dans l'institution, dans le système éducatif? Est-ce mauvais?

Nul ne contestera les objectifs d'égalité et l'égalisation effective dans les sociétés démocratiques. À plus forte raison en éducation. Conscients ou inconscients, les gouvernements et beaucoup d'hommes politiques ne font d'ailleurs là qu'appliquer des principes souhaités par la majorité des citoyens. La conviction que les humains sont égaux en droits et en statuts sociaux et politiques est de plus en plus répandue, grâce à la réduction progressive des dogmatismes, au développement des sciences humaines, en particulier la psychologie, l'ethnologie et la linguistique, à la généralisation de l'éducation, à l'urbanisation massive, à la libéralisation et à la démocratisation, grâce même à des expériences sociales poussées comme le communisme et le socialisme. On peut penser que c'est là œuvre civilisatrice et progrès de l'humanité.

Il y a cependant des problèmes liés à la structure même des démocraties actuelles et de leur gouvernement qui font que les gouvernants ne veulent plus ou ne peuvent plus prévoir ou préparer le développement des États : ils récupèrent plutôt ce qui se fait, ils rallient, ils absorbent les tensions (et les déficits), ils accordent de nouveaux droits sans pouvoir imposer les devoirs correspondants. Ils égalisent parce que c'est facile, mais ils n'ont pas le «kratos» réel, ne représentant qu'une portion souvent minoritaire du «démos». D'un «démos» pluraliste tirant toujours plus fort sur la couverture dans toutes les directions à la fois. Les gouvernements

gouvernement sans pouvoir se donner des objectifs sociaux et éducatifs autres que l'égalité. Peut-être le «kratos» est-il trop proche du «démós» pluriel et dans une relation de temps (élections trop fréquentes), d'intérêts (conflits d'intérêts constants) et de moyens (interventions trop directes dans l'action) plus propices au crime, comme dirait César, qu'au bien commun dans le sens traditionnel du terme.

Ainsi, les ministres de l'Éducation, qui se trouvent à gérer quelque chose comme le quart du budget national, sont-ils incapables de dépasser la règle de la simple égalisation, faute de temps, d'intérêts et de moyens.

L'égalité, souvent l'ennemie de l'équité

À cause de l'égalité, des handicapés font maintenant la queue comme les autres devant les guichets des salles publiques puisqu'on leur a fabriqué des rampes d'accès appropriées. Ils sont traités «également». On n'ose pas se demander si l'égalité gagnée ne coûte pas, en souffrances durant l'attente, plus que son prix et si le fait d'assurer tout le monde que les citoyens sont égaux ne crée pas une injustice à l'égard de ces personnes. Car si on appliquait une politique d'équité, peut-être serait-on incité à étudier les effets parfois pervers d'une égalisation devenue aveugle, souvent source d'injustices et, à toute fin utile, d'inégalité ou mieux d'iniquité.

Dans le monde de l'éducation, on peut se demander si ce ne sont pas des injustices et des iniquités qui sont créées par le fait de ne pas tenir compte des variations régionales et individuelles de traiter les forts comme les faibles, et, dans le cas des langues secondes, de garder dans la même classe des unilingues et des bilingues et de mesurer tout le monde de la même manière, aveuglément, vers la fin du secondaire.

Ce qui paraît juste du point de vue de l'égalité du traitement n'est-il pas injuste du point de vue des chances accordées à chacun? Les bilingues ou les forts en thème ont-ils des chances égales (conformes à leurs possibilités) dans ces classes maximale­ment hétérogènes, toutes considérations faites, que les unilingues ou les faibles, et vice-versa? Il me semble qu'un égalitarisme véritable devrait s'arrêter à la seule égalité de droit et de statut et ne pas s'appliquer au traitement car il ne peut que générer l'injustice et l'inégalité, comme par définition, à plus forte raison lorsqu'on a lu les «principes directeurs» des programmes d'enseignement et qu'on a accepté de considérer les variations individuelles et régionales. Il faut peut-être remplacer l'égalitarisme par l'équitabilisme (néologisme dédié à notre collègue Corbeil). Oui! Il faut peut-être faire cela, travailler à plus d'équité; le mot équité ne renvoie-t-il pas au concept même de justice?

Le difficile, dans l'application du principe d'équité plutôt que celui d'égalité dans le traitement, c'est d'amener les intéressés à s'entendre sur les critères servant à identifier les variations et à les classer afin d'adopter les régimes et les méthodes aux conditions du terrain.

Et là, il y a des besoins immenses, besoins d'organisation, de structure de concertation et de conscientisation professionnelle et administrative pour garder la justice dans la variété. Car nous sommes en train de faire de l'égalité l'ennemie de l'équité en la rendant aveugle. Nous avons

besoin d'une nouvelle mission, celle de la concertation, de la critériation, celle du difficile, mais du plus juste.

Dans l'état actuel des choses, c'est une mission que j'aurais tendance à confier aux professionnels de l'Éducation, en attendant ... la réforme des structures de gouvernement des démocraties modernes, en attendant que le «kratos» s'éloigne un peu du «démos» pour mieux le voir.

Et puis, à la fin du trimestre :

- Bonjour, Alexandra! Comment vas-tu?

- Bien, Monsieur, mieux! Je me sens mieux. Je vais mieux.

- Si je comprends bien, tu as eu le temps de faire le ménage dans tes sentiments et dans tes idées sur l'enseignement de l'anglais au secondaire.

- Oui! J'ai suivi un bon cours sur les objectifs de l'éducation, j'ai réfléchi, j'ai lu quelques bons documents, j'ai lu votre article dans les *Mélanges Corbeil*, j'ai discuté avec mes collègues, mes parents, mes professeurs.

- Alors? On ne quitte plus la profession d'enseignante?

- Non! Pas tout de suite en tout cas. Je me donne du temps sur le terrain. Je pense que je peux être utile. Et heureuse, si je parviens à partager mon amour des jeunes, mon respect à leur égard. Et satisfaite, si je réussis à transmettre, en plus de l'anglais et avec l'anglais, quelques idées sur les critères sociaux et éducatifs de l'équité, comme vous l'avez souhaité.

- Est-ce que ma courte argumentation t'a aidée un peu?

- Le fait de dire les choses ou de retrouver dans un texte ce qu'on cherche à dire nous réconcilie parfois avec le monde extérieur.

- Oh! ... Je trouve cela bien sérieux, mais je suis très content. Cela me réconcilie moi-même avec le présent et l'avenir de l'éducation. Je nous souhaite beaucoup d'Alexandras. Bonne chance!

Joshua A. Fishman
Distinguished University Professor Emeritus, Yeshiva University
and
Visiting Professor, Stanford University

Neo-Marxist and Post-Structural Critiques of «Classical» Language Planning

The recent political and economic collapse of almost the entire Communist bloc carries with it both new opportunities as well as new dangers for the social sciences and for language planning research, theory and practice. Among the opportunities is the possibility of more democratically inspired language planning. Among the dangers is the possibility that the theoretical sensitivities of neo-Marxist and post-structuralist social theory will also receive less attention than they deserve. Although the regimentation, brutalization and stultification of Communism have been justifiably condemned and rejected, turning a deaf ear to neo-Marxism and post-structuralism in the social sciences would be tantamount to throwing out the baby with the bath-water. This is particularly true in the area of the planning sciences, where Neo-Marxist and post-structuralist thinkers have placed on the agenda the question of re-centering planning theory and practice on the problems of empowering the disadvantaged. As one who has focused on threatened languages during my entire professional career, I have, nevertheless, consistently rejected Marxist theory and ideology, both in my teaching and my writing. But, at this juncture, I do believe that it is worth recognizing that, particularly in its substantially revised neo-Marxist and post-structuralist re-incarnations, there are also kernels of truth contained in the critiques of mainstream social science, kernels that it would be unfortunate to lose sight of. One of these kernels is the insight that language planning is frequently a hegemonic pursuit. This is the particular kernel (along with its associated and constituent charges) that I would like to examine at the present time.

1. The «Elitist Self-Interest» Accusation

Neo-Marxist and post-structuralist criticism of language planning and of the social sciences more generally have made us more aware than we were, or otherwise would have been, that language planning, engaged in as it is by «authorities», is particularly susceptible to being skewed in the direction of the interests of those who authorize, conduct and subsidize it. Language planning is often disguised in the garb of ethnonational ideals and related to the righting of past wrongs, but these appeals are often mere «cover ups» for the fact that those who advocate, conduct and implement language planning themselves have class, ethnic, political or religious interests which stand to benefit from the success of the language planning undertaken (and that they have opponents who stand to suffer therefrom). We all know of endless cases of this kind the world over and, therefore, it is probably not really necessary to be invidious, by

actually cite chapter and verse, in order to underscore this point. This is a particularly sensitive point, because many minority groups and threatened, weakened or otherwise disadvantaged languages all over the world have undoubtedly suffered as a result of language planning engaged in by and on behalf of their Big Brothers. This criticism must be granted, I believe, but after granting it, one must ask if it truly raises a solvable problem or merely states a dilemma.

Are not those minority groups that are themselves engaged in language planning also pursuing their self-interests? Do not their authorities try to persuade their constituencies that such planning is justified on ideological and philosophical grounds, whereas, were this planning to succeed, would not these «minority authorities» themselves also stand to benefit from the changes that are to be planned for? Granted that it is true that minorities and subjugated peoples living in their own ancestral lands deserve better treatment and a far larger measure of self-rule and sociocultural and econotechnical advantage than they by-and-large attain, and that such improvements in the lives of minorities must be paid for (or compensated for by corresponding decreases in the greater power of) majorities or ruling outside establishments, self-interest per se does not appear to be a factor which differentiates between one set of authorities and another or between majorities/subjugators and minorities/subjugatees. Can self-interest be escaped in any human pursuit, particularly in any socially organized and societally supported one? Has not recent history convinced us that the pretense of escaping self-interest merely leads to the empowerment of yet another set of authorities who disguise their own rampant self-interest and, in ideologizing their disguise, they merely leave their constituencies apathetic and unengaged. It seems to me, therefore, that one must admit that the answer to this question («Is not self-interest inescapable, rather than a particularly telling critique of language planning?») is in the affirmative. At the same time, however, this does not free us from engaging in the structural reshaping of society that is needed in areas associated with language planning, reshaping that will give minorities and subjugated populations a greater opportunity to regulate their own lives and identities.

2. Language Planning Reproduces Sociocultural and Econotechnical Inequalities

This charge is often true, I believe, just as it is true that the classical language planning literature and most of the major language planning operations have generally been oblivious to this fact. However, minority and resistant language planning, such as the countless RLS (Reversing Language Shift)¹ movements throughout the world are certainly not guilty of seeking to *preserve* «structural inequalities» but, rather, are associated with (as they must be in order to have any impact) quite the opposite, namely with *efforts to overcome* such inequalities (even though they may well seek to set up new structural inequalities when and if they succeed). Finally, it must be asked once again whether there is really a cure to the malady. Is a world

¹ An ongoing enumeration of such efforts can be found in *Contact*, the bulletin of the European Bureau of Lesser Used Languages. For a less Euro-centric view of such efforts, as well as for a parsimonious theoretical approach to this entire realm of activity, see my *Reversing Language Shift: The Theoretical and Practical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Clevedon (England), Multilingual Matters, 1991.

without structural inequalities possible? The twentieth century leaves us all more pessimistic on that score than we were at the century's beginning. At any rate, the sadness that may well envelope us in this connection, should not be taken out on language planning. Language planning is not itself the problem and indeed, can be part and parcel of efforts to (temporarily) undo structural inequalities and overcome the constraints on unhampered creativity and cultural expression that inevitably derive from them. All in all, I conclude that language planning is not inherently hegemonic (unless one also considers all organized efforts toward societal goals [including education, public health, environmental protection, etc.] to be inherently hegemonic) and that language planning can be engaged in side by side and simultaneously with efforts to foster human freedom and the ability to resist excessive control over the expression and the selection of preferences. Of course, a theory of limits must apply in connection with ethnolinguistic democracy,² just as it must apply in connection with democracy of any kind and in all human relations whatsoever, but the «middle ground» need not be oppressively hegemonic. Between the iron-fisted oppression of fascist, communist and other sorts of dictatorial regimes, on the one hand, and totally laissez faire anarchy, on the other, there must be a safe and sane «middle ground» which is judged to be relatively non-hegemonic and language planning can find a fitting home among the other constructive sociocultural activities engaged in on that middle ground.

3. Language Planning Inhibits or Counteracts Multiculturalism

Whoever is concerned for the preservation of diversity in society must be concerned with this charge, yet it seems to me to paint language planning with an inappropriately and unnecessarily broad brush. Once again, as in the two charges discussed above, it does not seem to differentiate sufficiently between language planning carried on precisely on behalf of diversity and language planning carried on in opposition to diversity. The fact that language planning can be used for evil purposes must not blind us to the fact that language planning can be and has often been used for benevolent purposes. The same is true of medicine, of law, of religion, indeed, of all human pursuits and institutions (government, schools, museums, universities, hospitals, etc.), all of which were also pressed into service by Hitler and Stalin. Are they all to be denigrated and opposed «in principle»? Of course, societies and cultures differ (and will always differ) as to their interpretations of exactly what is good and what is bad, but within the modern sector at least, there is a broad middle ground of agreement about the basic desirability of, or the generally inoffensive nature of, many types of societal efforts. Language planning strikes me as being in this middle ground. However, I can well understand that those who have been «burned» by language planning will steadfastly maintain that «It all depends» on who is doing it, «the goodies» or «the badies». Even this position is a far cry from maintaining that language planning is inherently «monistic», «hegemonic» or «establishmentarian».

² On a theory of limits in the ethnolinguistic domain, see my «Varieties of Ethnolinguistic Democracy», *Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics*, 1992, (in press).

4. Language Planning Espouses Westernization and Modernization for All

Once again, we must grant that there is some truth to this charge and that it has frequently gone unrecognized in «classic» discussions. We have often tended to overlook the fact (even the sociologists among us) that many societies and cultures have little reason to be enamored of the West and that modernization has brought with itself an endless host of social dislocations that impinge upon and seriously undermine the most vital societal processes, not only in the non-West but in the West itself. Language planning is very frequently part and parcel of these two worldwide processes. It would neither be known nor engaged in without them. Much of language planning is motivated by a desire to render a particular language capable, or more capable, of expressing the realia, the relationships and the ideas and ideals that stem from the modernized West. However, we must also admit that the West and modernization have both been more widely copied, mimicked and followed, with or without suitably congruent or ameliorating local adaptations, than have the counterpart processes emanating from any other part of the globe of any other period of human development.

I must admit the immediately foregoing, although I have spent the larger portion of my adult life being both selectively resistant to and ambivalent about the modern West, whether in connection with my own life or in connection with the structured inequalities that Western-based modernity has introduced between languages, countries, peoples and regions. I do not believe that Westernization and modernization, as I know them, for example, in New York and California, need be the optimal forms of sociocultural and econotechnical organization. However, both of these developments exist on a continuum, I firmly believe, and many will and should opt for less rather than more of them. I also believe that there are reversals and zigzags, rather than a straight line of development, in connection with these phenomena and, all in all, that there are a tremendous number of combinations and permutations combining Western and modern ingredients with others that are neither essentially Western nor modern. Wherever such combinatorial and adaptational approaches are followed they are clearly reflected in language planning as well. Language planning too is not a straight line. It also has its ups and downs, reversals and zigzags, in concert with the larger, surrounding societal processes in which language planning is always (and must always be) anchored.

Modernization and westernization are by no means constants nor universals, but neither is the spirit of opposition to them or to any other mainstream-derived process. Both hegemonic and anti-hegemonic tendencies are deeply ingrained in the human psyche and in the social fabric, but they are neither of them constants. They wax and wane, disappear and reappear, manifesting themselves in different guises. It is incumbent upon language planning theory and language planning research to help us to understand the circumstances under which these variations come to pass. They both obviously come to pass, at times, in a concerted and planned fashion and language planning can be part of them when they are ascendent as well as when they recede. Thus, the charge of linear espousal of Westernization and modernization is unfounded, since nativizers and traditionalizers also engage in language planning for their own purposes. Those

who would deny the universality, linearity and exemplarity of modernization and Westernization would do well not to set up against them a mythically universal and constant «anti-hegemonic» tendency. Social science theory cannot be built out of flimsy stuff such as that. Social science theory requires the contextual specification of the various transformations in degree and in kind that societal characteristics undergo.³

5. The salvational capacity of ethnography

The co-occurrence of the revival of ethnography with post-structuralist and neo-Marxist thinking has led to the easy combination of the two as belief-systems with purported salvational capacities. Both ethnography and post-structuralism are revisionist approaches that differ markedly from prior established paths in the social sciences. They have both enriched our thinking and our research in connection with language planning, but their salvational espousal can ultimately only lead to disappointment. The «sanctification» of ethnography as a particularly «anti-hegemonic» methodology is a development which is particularly regrettable, since ethnography per se is a reputable method, in its own right, and only suffers by dint of its forced marriage to philosophical positions, regardless of their acceptability on a more ideological than methodological level of analysis. Indeed, such «sanctification» and the corresponding «devilization» of other methods, smacks of Stalinism and its early glorification of Marr and Lysenko, on the one hand, and prohibition of Freud and Einstein.

It is certainly true, that surveys and experiments would not be permitted by totalitarian regimes and that the populace itself would be leery of giving information or expressing opinions that would enable researchers to gauge whatever oppositional and anti-hegemonic thought might exist under such regimes. However, the notion that ethnographies *would* be permitted by such regimes is a complete chimera. Sudam Husein is not inclined to permit anthropologists to wander about and ethnographically observe, elicit or note-down anti-hegemonic sentiments that are present in the population under his control. And where they are permitted and engaged in by investigators sufficiently interested in overcoming structural inequalities, surveys too can be designed to show the prevalence, strength and contextual accompaniments of oppositional values, thoughts, preferences and commitments. A variety of methodological preferences obviously and inevitably exist among students of language planning, as they should, but, as one who has also included some ethnographic inquiry in every major piece of research that I have ever undertaken, I am convinced that the choice between methods should definitely be made on technical rather than on salvational grounds. Cost and necessary sample size are frequent determinants of methods, as is the specific question to be answered and the complexity of the universe to which generalizations are ultimately to be attributed. While I do not believe that either subjectivism or objectivism are cure-alls in social science research, I also do not believe that ethnography is either the middle ground between them or necessarily free of either of them.

³ I have attempted such specification and delimitation of «ethnolinguistic identity» in my «Epilogue : the rise and fall of the ethnic revival», in J.A. Fishman, *et al.*, *The Rise and Fall of Ethnic Revival*, Berlin, Mouton, 489-526.

Ethnographies represent neither a methodological panacea to what ails the social sciences nor a substantive panacea to what ails society. Ethnography is merely another method and it will suffer from some of the ills that plague other methods as well as from some that are uniquely related to it alone.

Conclusions

The specific criticisms of language planning that flow from post-structuralist and neo-Marxist discussions of culture and ideology do not sufficiently differentiate between language planning theory and language planning practice. Not caring for the latter, the critics have blamed the former, even though very little language planning practice has actually been informed by language planning theory. Nevertheless, it strikes me as quite appropriate to castigate language planning theory for intentionally or unintentionally whitewashing the chasm between language planning practice and the rebuilding of society along more structurally egalitarian and less hegemonic lines. Language planning must also aim at changing the majority and its establishment, rather than only at changing the minorities/subjugatees and their ethnolinguistic patterns. The majorities must be weaned away from their ingrained patterns of (a) ignorance vis-a-vis the minority languages in their midst, (b) stigmatization of these minority languages and (c) regulation of minority life in an «outside do-gooder» fashion, at best, and in an authoritarian fashion, at worst. Language planning must become associated with efforts on behalf of language rights and must be implemented in a fashion which permits and encourages minorities to regulate their own lives and to help shape the policies that effect them, rather than merely being the «objects» of policies coming from the outside. Language planning practice must be «re-centered» on contributing to the empowerment (rather than merely to the re-ethnification, relinguification and assimilation) of the disadvantaged. To the extent that classical language planning theory has not sufficiently focused upon these desiderata it is justifiable to criticize it.

However, language planning theory and theoretically informed language planning research must have other goals as well. They must be relevant to hegemonic and proto-hegemonic as well as to anti-hegemonic efforts. They must strive toward multi-methodological skills and train neophytes to be able to choose and implement the research methods that are best suited to particular problems and research circumstances. Language planning specialists must know how to choose between methods rather than be locked into any one all-purpose method. Finally, language planning specialist must realize that although much of the post-structuralist and neo-Marxist criticism directed at them has been and continues to be justified, that most of the issues raised by this criticism cannot be fully rectified, even were society to be entirely overturned and rebuilt. Authorities will continue to be motivated by self-interest. New structural inequalities will inevitably arise to replace old ones. More powerful segments of society will be less inclined to want to change themselves than to change others. Westernization and modernization will continue to foster both problems and satisfactions for the bulk of humanity. Ultimately, language planning will be utilized both by those who favor and those who oppose whatever the sociopolitical climate may be. This is a truth that neo-Marxist and post-structural critics of

language planning never seem to grasp and, therefore, they seem to go beyond their critique as decisively or as productively as their critique per se.

Above all, those interested in language planning must realize that for it to succeed, it must be plugged into a more powerful and more all-encompassing vision than language planning per se. It is only a small part of the total socio-cultural pie and its own nature and prospects are conditioned by the larger context within which it functions. While it cannot be blamed for all that may be wrong with the larger context, its students, practitioners, researchers and theoreticians are co-responsible and must «pull their weight» in creating a better sociocultural reality for all those whose lives are touched by the efforts that language planning encompasses.⁴

⁴ I would like to express my thanks for the stimulation provided by my graduate seminar in Language Planning at Stanford University, winter 1992, where many of the issues mentioned in this paper were initially discussed.

François Grin
FNRS (Suisse) et Chercheur invité, CRDE (Université de Montréal)

La Suisse ou la non-politique linguistique¹

Introduction

Le plurilinguisme de la Suisse jouit d'une flatteuse réputation. Pour beaucoup, la pluralité linguistique y est gérée et intégrée à la vie publique, voire privée, de manière exemplaire, à tel point que certains y voient un exemple dont d'autres pays pourraient s'inspirer (Brenner, 1991; Laponce, 1992). Dans une large mesure, cette réputation est surfaite. L'état actuel du débat linguistique en Suisse révèle du reste des divergences qui ne cadrent pas avec l'image d'un pays ayant miraculeusement réussi là où tant d'autres ont échoué, et fournissant un cadre culturel, politique et institutionnel dans lequel quatre communautés linguistiques peuvent cohabiter en harmonie.

Commençons par mettre en garde contre un mythe fort répandu à l'étranger, que l'on rencontre dans les déclarations des politiciens et parfois même sous des plumes scientifiques : le plurilinguisme de l'État fédéral, et le bilinguisme (voire le trilinguisme) des gouvernements de certains des cantons qui constituent la Suisse n'impliquent en rien le plurilinguisme de ses résidents. À toutes fins utiles, la Suisse est, sauf dans les régions de langue romanche, un pays de monolinguismes juxtaposés.

Il reste que cette simple juxtaposition passe pour être un succès dont ne sauraient se prévaloir d'autres États de tradition démocratique, comme la Belgique ou le Canada. Toutefois, à y regarder de plus près, le miracle helvétique comporte également ses zones d'ombres, et débouche, notamment en ce qui concerne la survie de la langue romanche, sur un constat d'échec. La prise de conscience, sinon d'un échec, du moins d'une dégradation, alimente actuellement une réflexion de fond sur le statut des différentes langues de la Suisse, et une révision de l'unique article de la Constitution fédérale portant sur les langues.

Le processus de révision met en évidence des tensions, voire des fractures, dont certaines se révèlent plus profondes que le discours rituel et convenu sur le quadrilinguisme ne l'aurait laissé supposer. Certes, l'existence, l'importance et la gestion même du multilinguisme suisse sont étudiées depuis longtemps (voir par exemple Schmid, 1981, ou McRae, 1983) tandis que l'éventuel élargissement, à l'heure actuelle, des clivages qu'il recouvre demeure une hypothèse dont il est difficile, à chaud et faute de recul historique, d'évaluer la pertinence. Cependant, le fait même que les caractéristiques du plurilinguisme suisse sont en mutation ne fait guère de doute (Ris, 1989; Froidevaux, à paraître). Des enjeux nouveaux s'affirment, ce qui rend

¹ Cet article a bénéficié du soutien financier du Fonds national de la recherche scientifique (Suisse) et du Centre de recherche et développement en économique de l'Université de Montréal, ainsi que de discussions avec Bernard Cathomas, Alain Pichard, Chasper Pult, Roland Ris et François Vaillancourt. Les opinions exprimées ici n'engagent naturellement que l'auteur.

particulièrement urgent pour la Suisse de formuler une véritable politique linguistique, plutôt que de se cantonner dans un minimalisme devenu insuffisant (Bianconi, 1992).

Le présent article fait le point sur le débat constitutionnel sur les langues en Suisse, analyse certaines traditions helvétiques en matière de gestion des rapports entre les communautés linguistiques, et montre leur effet négatif sur la capacité de la Suisse à mettre sur pied un véritable aménagement des langues. L'examen des structures et traditions qui pèsent sur la prise de décision en matière linguistique permet de mettre en évidence quelques-uns des changements nécessaires à la mise sur pied d'une politique permettant à la Suisse d'être à la hauteur de sa réputation.²

L'état du débat constitutionnel sur les langues

Commençons par rappeler brièvement quelques ordres de grandeur. Les germanophones, ou Alémaniques, représentent 65 % de la population résidente, les francophones, ou Romands, 18,4 %, les italophones 9,8 %, et les Romanches, utilisant l'une ou l'autre des cinq variantes écrites du rhéto-romanche, 0,8 %.³ Depuis plus de cent vingt ans que sont tenues des statistiques linguistiques, ces chiffres n'ont que peu changé, et les frontières linguistiques sont demeurées remarquablement stables, sauf dans le canton des Grisons où se trouvent les régions de langue romanche. La Suisse est constituée de 26 cantons ou demi-cantons, dont dix-sept germanophones, quatre francophones, un italophone, deux bilingues français-allemand à prédominance francophone, un bilingue allemand-français à prédominance germanophone, et un trilingue allemand-romanche-italien. Le principe de territorialité est la pierre angulaire de l'aménagement des rapports entre communautés linguistiques (Département fédéral de l'Intérieur, 1989).

Dans sa version actuelle datant de 1938, l'article 116 de la Constitution fédérale stipule sobrement que la Suisse a quatre langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche, mais que seules les trois premières sont langues officielles du pays. Cette maigre disposition constitutionnelle s'avère, une cinquantaine d'années plus tard, incapable de garantir un quadrilinguisme vivant et équilibré. Les symptômes de l'échec sont bien connus : dégradation de la position du romanche, érosion de l'italianité tessinoise et de la présence de l'italien au niveau national, dé-légitimation réciproque de l'allemand et du français de part et d'autre de la frontière linguistique entre les deux communautés, rôle croissant et mal contrôlé de l'anglais dans les échanges entre citoyens suisses de langue maternelle différente, sans compter l'ambiguïté quant aux rôles respectifs de l'allemand et des dialectes locaux en Suisse alémanique (Camartin, 1989 et 1990; Furer, 1991 et 1992; Ris, 1990).

² J'emploie ici comme synonymes les termes de «politique» et d'«aménagement», en évitant par contre l'expression de «planification» linguistique. Pour une discussion des distinctions entre ces différents termes, voir Daoust et Maurais (1987).

³ Si l'on ne tient compte que de la population de nationalité suisse, ces pourcentages sont respectivement les suivants : Alémaniques : 74,5 %; Romands : 20,1 %; italophones (en majorité Tessinois) : 4,0 %; Romanches : 1,0 %. La distinction est importante vu le poids démographique des résidents non-Suisses, qui représentent plus de 15 % de la population, et dont l'aménagement linguistique doit tenir compte.